

L'ancien directeur du service d'urbanisme de Vanier est condamné

Un ancien président de la commission d'urbanisme de Ville de Vanier, M. Roland Robitaille, 66 ans, de la rue Beaucage, a été jugé coupable d'abus de confiance et d'avoir obtenu des commissions secrètes entre 1974 et 1976.

En cour des sessions de la paix, le juge Jean-Paul Bérubé a retenu trois des six chefs d'accusation portés contre lui le 2 juillet 1982 et il a été condamné à des amendes de \$7,000.

La sentence est assortie d'une ordonnance de probation d'un an.

Entre le 1er septembre et le 31 décembre 1974, comme fonctionnaire municipal, le président de la commission d'urbanisme a obtenu une récompense ou un bénéfice de \$2,000 en considération de l'émission d'un permis de construction. Durant la période du 1er juin au 31 juillet 1976, il s'est rendu coupable d'un abus de confiance en acceptant illégalement une somme de \$2,000. Un autre acte analogue a été posé durant la même période pour une somme de \$3,000.

Dans les trois cas, le juge Bérubé a fixé les amendes à des sommes respectives de \$2,000 pour les deux premières infractions et de \$3,000 dans l'autre.

Cependant, il a été acquitté pour trois autres accusations d'abus de confiance et de commissions secrètes qu'on lui reprochait durant la même période.

Le maire Beaudoin tient à avoir les revenus du CLSC

par Marcel COLLARD

Dans l'exposé de la situation financière de sa municipalité, le maire

Un comptoir d'artisanat à Saint-Romuald

par Gilles PEPIN

SAINT-ROMUALD — Le Cercle des fermières de Saint-Romuald veut faire des heureux, en préparant un comptoir d'artisanat qui sera ouvert au public le jeudi, deux semaines consécutives.

Le kiosque sera accessible après demain et le premier décembre, entre 14h et 16h et entre 19h et 21h, au local habituel du cercle, soit au 1245 de la rue Commerciale (en haut du poste de police).

L'initiative vise un double but, a précisé la vice-présidente et relationniste, Mme Adéline Lefrançois: donner aux 196 membres une occasion d'écouter leurs produits de tissage, tricot, courtpeinture, etc., et offrir en même temps des choses originales et de qualité aux personnes qui veulent faire des cadeaux.

Pour plus d'information, il est possible de joindre Mme Lefrançois au numéro de téléphone 839-8252.

Claude Beaudoin, de Val-Bélair, écrit que l'établissement du siège social du nouveau centre local de services communautaires permettra une hausse sensible des revenus tenant lieu de taxes, tout en constituant "un développement harmonieux et essentiel pour notre jeune ville en pleine croissance".

Ce que réclame M. Beaudoin, également président du comité d'implantation du CLSC, son homologue de Loretteville, le maire Jean-Marie Beaulieu l'a aussi souhaité, le 13 novembre, précisant qu'il serait normal que l'établissement soit situé au centre géographique de la partie nord-ouest de la région.

Cependant, M. Beaudoin se réjouit d'avoir limité à 3,39 pour 100 l'augmentation du compte de taxe, surtout qu'il s'était engagé à ne point dépasser 6 pour 100. Dans son exposé lu la semaine dernière, M. Beaudoin croit que cette hausse ne dépassera pas 5 pour 100 en 1984 malgré qu'il faille implanter un service de police au cours de la prochaine année. "C'est donc dire que le mode de gestion sera extrêmement vigilant, sans pour autant empêcher la réalisation des objectifs prévus et tout en évitant d'augmenter le service de la dette à long terme" représentant 42,16 pour 100 du budget cette année. Le conseil cherche à ré-



Le maire Beaudoin croit que la hausse du compte de taxes ne dépassera pas 5 pour 100 en 1984.

duire cette proportion à 30 pour 100 du budget au cours des prochaines années.

Au cours de 1984, la municipalité doit se doter d'un plan d'urbanisme pour se conformer au schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec.

Enfin, le conseil poursuivra son programme d'immobilisation, mais au rythme des subventions disponibles. De cette façon, en 1983, la municipalité a reçu \$2,5 millions pour réaliser plusieurs de ses projets.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

AFEAS

La réunion de l'AFEAS-Neufchâtel aura lieu demain à 20h, au sous-sol de l'église Saint-André. Pour détails, joindre Lise Balleux à 845-1045 ou Jeannine Cloutier à 842-3825.

Arthritiques

L'Association des arthritiques du Québec fête Noël le 13 décembre à 18h30, à la brasserie La Bulle, 1975 rue Fleur-de-Lys. Pour réservation avant demain soir, composez 623-9675.

Autisme

Mme Paule Mongeau, de Rimouski, parlera de l'autisme demain à 19h30, au local d'Auto-psy, 332 rue Saint-Luc. Pour renseignements, composez 529-1978.

Expo-vente

La Société artistique de Charlebourg tiendra une expo-vente du 24 novembre au 11 décembre, à la maison Pierre-Lefebvre, Galerie du Trait-Carré, 7985 rue Trait-Carré est. Les portes seront ouvertes les jeudis et vendredis de 19h à 22h et les samedis et dimanches de 13h à 16h30 et de 19h à 22h.

Logement

Une réunion populaire des citoyens du quartier Saint-Sauveur sur le logement aura lieu demain à 19h30, au 301 rue Carillon. Pour détails, joindre Jacques Lacroix à 529-6158.

Parent-enfant

La psychologue Maria Robichaud traitera de la relation parent-enfant demain à 19h30, au Centre des ressources.

psychologiques de Québec, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest, suite 207, à Sillery.

Rôle du cégep

L'Association générale des étudiants du campus Notre-Dame-de-Foy présentera une causerie du frère Untel sur le rôle du cégep dans l'éducation jeudi à 20h, à l'auditorium du campus, 5000 rue Saint-Félix à Cap-Rouge. L'entrée sera libre. Pour détails, composez 872-0319.

Sainte-Catherine

• Une soirée sociale au profit de l'Association des fonctionnaires à la retraite, conseil de Québec-Ouest, aura lieu vendredi à 20h30, au Club des employés civils, 650 avenue Laurier. Pour renseignements, composez 529-0355.

• Une veillée au profit du Club des handicapés en marche de la Rive-Sud sera tenue vendredi à 19h30, à la salle Pierre-Georges-Roy, 17 rue Notre-Dame à Lévis. Pour détails, composez 837-2210.

Retrouvailles

Une réception aura lieu vendredi à 17h, à l'école polyvalente d'Orsainville, pour souligner le 10e anniversaire de fondation de l'établissement. Les anciens membres qui n'ont pas été joints par la poste sont priés de composer 628-2612.

Salon

Le 45e salon semestriel de la Société des photographes artisans de Québec proposera 200 diapositives et photographies à Place Laurier (face de la pharmacie Brunet) à partir de jeudi jusqu'au 3 décembre. Pour détails, composez 643-2290 ou 524-4720.

Souper ethnique

Un souper haïtien sera servi samedi à 18h30, à la Fraternité multiculturelle de Québec, 1039 avenue des Erables. Pour réservation, joindre Mme Maria Kovacs Arany à 522-1263.

Le CRTC a imposé un nouveau délai à Radio Basse-Ville

par Pierre MARTEL

Vive déception chez les dirigeants de Radio Basse-Ville: la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'étudiera pas la demande de Radio Basse-Ville pour obtenir un permis de diffusion sur la bande MF avant septembre 1984.

Les dirigeants de la radio communautaire de la Basse-Ville sont extrêmement déçus du nouveau délai imposé par le CRTC. "Nous nous

attendions à avoir les audiences au début de 1984. Nous avions prévu démarrer les activités au printemps", d'affirmer le coordonnateur du projet, M. Mario Germain.

Le porte-parole de Radio Basse-Ville explique: "Le CRTC a reçu récemment deux avis d'intention de déposer une demande de permis par un groupe de Sainte-Foy et un autre groupe de Lévis. L'organisme a donc décidé de tout entendre en même temps. C'est pourquoi, il a remis les audiences à l'automne 1984".

Nouvelles démarches

"Comme nous ne sommes pas en concurrence sur aucun plan avec les groupes de Sainte-Foy et de Lévis, nous demandons au CRTC de revenir sur sa décision et d'étudier notre demande le plus rapidement possible", de soutenir M. Germain.

D'ailleurs, au cours des derniers jours, une cinquantaine d'organismes populaires et communautaires ont fait parvenir des télégrammes au CRTC pour lui demander d'avancer la date des audiences pour étudier la demande de permis de diffusion sur bande MF.

Si l'organisme fédéral accède à la requête de Radio Basse-Ville, celle-ci deviendrait CIGL-FM et diffuserait sur la fréquence 94.3 MHz. CIGL-FM pourrait facilement être captée par les résidents des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Sacrement, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou, à Québec, ainsi que dans les villes de Vanier, Lévis et Sillery.

Selon la requête présentée au CRTC, CIGL-FM a prévu, au départ, une programmation hebdomadaire de 30 heures s'étalant du lundi au vendredi.



Les bottes tout confort Stylisées pour affronter l'hiver tout en chaleur.

A. La botte grand chic. Vrai cuir tout en souplesse. Un anti-froid avec élégance. Pointure 5 à 9 et les demis. Gris, beige pâle \$124.00

B. De cuir souple et doublure anti-frissons elle se promène en beige pâle et naturelle. Pointure 6 à 10. Son sac compagnon en bandoulière dans les mêmes tons. \$69.00

\$42.00



promenades centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de



INSERE DANS CETTE EDITION



AVIS PUBLIC

SERVICE D'INFORMATION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1984

Les citoyens de la Ville de Québec sont cordialement invités à une séance d'information portant sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 1984, le mercredi 23 novembre 1983, à 19h30, à la Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

LE GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, avocat



APPEL D'OFFRES

PROJET: QJ-2191 Réhabilitation du système de drainage, incluant les travaux connexes à l'aéroport de Rivière-du-Loup.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Québec et Association de la Construction de Montréal, Association des Constructeurs du Bas-St-Laurent.

DATE DE CLOTURE: Le 6 décembre 1983

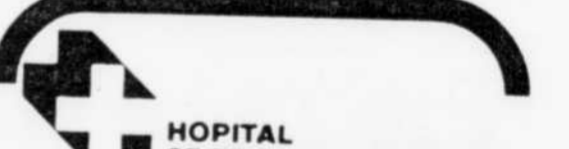
DEPOT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$25.00

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, Aéroport Int'l de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) E36-3203, (no. Tél. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15.00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. DUMAS Administrateur régional du Québec Administration Canadienne du Transport Aérien

17 novembre 1983



SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le mercredi 23 novembre 1983 à 20 heures

Salle A-0210, auditorium Hôpital Saint-François d'Assise

ENTRÉE: 10, rue de l'Espérance stationnement gratuit rue Ozanam

PROGRAMME: — Présentation de rapports — Questions — Café et rafraîchissements

BIENVENUE A TOUS GERARD ROY, m.d., m.a.h. directeur général

Ville de Saint-Nicolas Comté de Lévis Québec

AVIS PUBLIC

Modification au règlement no 401 relatif au zonage et au lotissement

PROMULGATION

Aux contribuables de la Ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier et directeur général de la Ville de Saint-Nicolas:

QUE lors de l'Assemblée du 17 octobre 1983, le conseil municipal a adopté le règlement no 401-4 modifiant le règlement no 401 relatif au zonage et au lotissement et plus particulièrement l'article 207 sur l'assouplissement des normes relatives à la dimension des lots.

QU'aucune personne habile à voter ne s'est objectée à l'adoption de ce règlement lors des séances d'enregistrement tenues les 14 et 15 novembre 1983.

QUE le règlement no 401-4 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Nicolas, ce seizième jour de novembre 1983.

Yvon Lemay, greffier et directeur général

Manoir Richelieu

La famille Dufour à nouveau gestionnaire

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — La famille Dufour, de Cap-aux-Pierres, devrait se voir confirmée dans ses fonctions

de gestionnaire du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, au cours des prochains jours. Cette re-conduction de mandat aura un effet limité, puisque le gouvernement aurait l'intention de se départir de ce

vaste hôtel en 1984.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a soumis au Conseil des ministres une proposition à l'effet que le gouvernement vende le manoir à une entreprise privée. Le dossier est de longue haleine, puisque l'idée a encore besoin de faire son chemin tant au niveau du Conseil des ministres qu'à celui des intervenants régionaux.

motivent ce refus ainsi que les garanties exigées par la population", de dire un porte-parole du ministre

Le gouvernement a fait une nouvelle offre, "à la baisse", de gestion de l'établissement à la famille Dufour, le gestionnaire de la dernière saison. On veut ainsi se donner du temps pour analyser le dossier de la vente en profondeur. Dans l'esprit de M. Biron, une nouvelle année avec un gestionnaire permettra d'analyser sérieusement la question de la vente, de telle sorte qu'à la fin de la saison 1984, on soit fixé quant au nouveau propriétaire. A cette époque-ci de l'année, il est

pratiquement trop tard pour envisager de céder l'établissement.

Au printemps, le gouvernement avait accordé sans soumission la gestion du manoir à la famille Dufour. Plusieurs intervenants avaient critiqué cet octroi tardif (le 24 mars), puisque le nouveau gestionnaire n'avait que peu de chance de se faire valoir, au niveau des congrès.

Le dossier de la vente de l'établissement est complexe. Dans le milieu, il laisse perplexité à plusieurs points de vue. Le manoir génère peu de profits en comparaison avec les millions de dollars d'investissement qu'il a commandé pour être maintenu à flots. D'un autre côté, le ministre soutient que l'entreprise

privée pourrait afficher une meilleure performance (capitalisation comprise) et qu'il pourrait se servir de son argent pour intervenir ailleurs dans l'infrastructure touristique régionale.

La saison 1984 promet déjà d'être excellente, puisque à Pointe-au-Pic on se ressentira du vent d'internationalisme qui soufflera sur Québec. La tâche de la famille Dufour promet d'ailleurs d'être énorme puisqu'il faudra renégocier le contrat de travail des 350 employés membres du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu (CSN). Le printemps dernier on a assisté à des accrochages entre le gestionnaire et les travailleurs et les prochaines négociations promettent d'être corsées.

Un joueur de hockey est mort à Trois-Pistoles

RIMOUSKI — M. Grégoire Malenfant, âgé de 35 ans, de Saint-Cyprien, a succombé, samedi, à la suite d'un match de hockey qui avait lieu au stade couvert de Trois-Pistoles.

Le détachement de la Sûreté du Québec de Trois-Pistoles a fait enquête dans cette affaire, pour en venir à la conclusion qu'il s'agissait d'une mort naturelle, alors qu'il a succombé à une crise cardiaque

après son retour dans la chambre des joueurs, après le match.

Contrairement à certaines rumeurs, M. Malenfant n'aurait pas fait l'objet de violence au cours du match de hockey, et en raison du résultat de l'enquête, il n'y aura donc pas d'enquête du coroner. M. Malenfant a été transporté au centre hospitalier de Trois-Pistoles, où on n'a pu que constater le décès.

NOUVEAU

Responsable:
Suzanne Joyal

Centre de Bronzage Nautilus

3, Parc Samuel-Holland Québec 527-2577

Ce coupon vous donne droit à une séance d'essai GRATUITE
Sur réservation: 527-2577

AVIS A LA CLIENTELE

Nous visons à une publicité aussi précise que possible. Une erreur s'est glissée par mégarde. Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle pour les inconvenients que ceci peut causer. Suite à la parution de notre cahier publicitaire "MEILLEURS VOEUX, MEILLEURS AFFAIRES," en vigueur du 21 au 26 novembre, veuillez prendre note qu'en page 10, article "P", BATTERIE DE CUISINE SEARS ter CHOIX, le prix de vente devrait se lire \$194.99 au lieu de \$199.99. Rayon 11 — Accessoires de maison. Page 13, article "C", TOUPIE CRAFTSMAN le prix de vente devrait se lire \$64.99 au lieu de \$74.99. Rayon 9 — Quincaillerie.

Dans le catalogue format poche, en vigueur jusqu'au 24 décembre, prendre note qu'en page 5 les prix des articles D et E ont été inversés. On devrait lire: Article D, \$90.00 article E, \$75.00. Rayon 4 — Bijoux. Page 12, article G, PANTALON, prendre note que le modèle en magasin est similaire à celui illustré. Rayon 19 — Jeune Boutique. Page 57, article "B", PULL A COL ROULE le prix doit se lire \$22 et non \$23. Rayon 45 — Chemiserie.

Sears

la **saie**

Noël c'est... pardonner!

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au supplément publicitaire Une vraie vente à tout casser, publié par la Saie le 19 novembre 1983.

Page 6, articles 9, 10 et 11. Les crayons à maquillage, l'ensemble de pincesaux et la pochette à produits de beauté seront disponibles le 22 novembre. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Page 8, article 5. Ce cardigan en laine Shetland sera disponible dans quelques semaines. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Page 14, article 18. Cache-pots en plastique. On aurait dû lire 3.99 chaque.

Page 16, article 1. Couvert 5 pièces Royal Albert. Le modèle illustré est "Réverie" et il sera disponible au début de décembre. Nous acceptons les commandes dès maintenant. Les autres modèles sont hors photo.

Page 17, article 4. Les draps de bain ne sont pas disponibles en tant qu'offre.

Page 18, article 16. Les chapes à café sont disponibles en couleurs assorties seulement.

Page 18, article 20. On aurait dû lire: cafetière Melitta 10 tasses. Prix ordinaire: 13.98, prix de vente: 11.98 chaque. La photo ne correspond pas à la cafetière disponible.

Page 18, article 26. Le service à café irlandais ne sera pas disponible.

Page 18, article 27. L'ensemble de 4 verres à cognac ne sera pas disponible.

Page 19, article 9. Pour dépasser C.G.E., le modèle disponible est similaire à celui illustré.

Page 20, article 1. Le numéro de modèle du télécouleur Hitachi (63 cm) aurait dû se lire: TS-1127.

Page 20, article 8. Le radio-réveil AM-FM Lloyd's sera disponible le 23 novembre. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Nous regrettons ces erreurs.

Centre de réadaptation à Rimouski Projet qui séparerait les filles des garçons

par **J.-Claude PAQUET**
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Des employés du Centre de réadaptation Jeune-Est ont dénoncé, hier, le projet de réaménagement de certaines unités du Relais Jeune-Est, qui a été conçu par le directeur général de l'organisme, M. Pierre St-Pierre, voulant séparer les garçons des filles dans ces centres de réadaptation ce qui, selon les éducateurs en cause, serait un grave retour en arrière.

Les éducateurs du centre sécuritaire de la rue Ross et ceux de l'unité de réadaptation de la 8e Rue, à Rimouski, ont en effet tenu une conférence

de presse hier matin, au cours de laquelle ils ont affirmé que ce projet de réaménagement n'a fait l'objet d'aucune consultation, alors qu'il sera soumis ce soir à l'approbation du conseil d'administration de l'organisme. Qui plus est, ont-ils précisé, on leur a refusé d'assister à cette réunion du conseil d'administration afin d'y soumettre leurs points de vue.

Rejoint à la suite de cette rencontre, le directeur général, M. Pierre St-Pierre, a exprimé l'avis que ces réaménagements des employés ne sont fondés que sur un document de travail puisque, dit-il, on n'a pas encore arrêté le projet de réaménagement qui doit

être soumis au conseil d'administration. Il a donc estimé prématuré tout commentaire sur cette question.

Pour leur part, les employés du centre sécuritaire ont précisé qu'on voulait mettre fin à la mixité du centre en formant deux unités, dont une pour garçons, de cinq places, et une pour filles, de trois places, alors qu'il s'agissait depuis quelques années d'une unité mixte qui n'a jamais occasionné le moindre problème.

Les éducateurs de l'unité de réadaptation de la 8e Rue, ont expliqué, pour leur part, que leur unité, pour cas légers et moyens, compte quatre places

pour filles et quatre places pour garçons et qu'on veut en faire une unité de huit places pour garçons, des cas moyens et lourds, alors que les filles seraient regroupées à l'unité de réadaptation de Matane.

Les employés expliquent en gros que le réaménagement proposé n'est fondé sur aucune étude qui en démontrerait la valeur alors qu'au contraire, le caractère mixte des différentes unités de réadaptation, depuis quelques années, indique un taux de réussite, c'est-à-dire sans récidive, de plus de 70 pour 100, alors que dans l'unité non mixte de Sainte-Luce, il y a quelques années, ne dépassait pas 20 pour 100.

Les éducateurs de ces unités expliquent que le taux d'agressivité chez les jeunes est moins grand que dans une unité non mixte, qu'il y a une amélioration du soin à la propriété dans les unités mixtes, bref, que la rééducation est normalement plus facile en milieu mixte.

Les employés de l'unité de la 8e Rue se disent prêts à accepter des cas moyens et lourds, plutôt que légers et moyens, pourvu cependant qu'on leur donne les équipements nécessaires, mais s'opposent à l'abolition du caractère mixte qui serait selon eux, un grave retour en arrière et un affaiblissement des possibilités de réadaptation pour les jeunes.

"Ces trains LRC de VIA sont superbes de l'extérieur. Mais l'intérieur est encore mieux!"

"Ils portent bien leur nom: Léger, Rapide, Confortable!"

"Hé, tu parles d'un dossier inclinable!"

"Absolument renversant!"

"A cette allure là, on arrivera avant Lucie et Gaëtan."

"Et sûrement plus reposés!"

"Qu'est-ce que vous pensez de ces tarifs réduits de 40%?"

"A ce prix-là, on peut prendre le train deux fois plus souvent."

Le train. Pour l'amour du voyage.

Et nos tarifs réduits! Pour tous détails au sujet des tarifs, modalités et réservations, téléphonez à votre agent de voyages ou VIA Rail. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

Finis la pelle!
J'ai profité d'un bon rabais sur un souffleur à neige...
Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL ET J'EN SUIS FIER!

abonnement:
647-3333

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assurées à la fois numéros 50. Les employeurs s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Du Pont Canada Inc. est à la recherche d'un représentant médical pour sa division pharmaceutique, dans la région de Québec.

Fonctions:
En accord avec les buts et objectifs de la Compagnie, le candidat retenu sera chargé de représenter la Compagnie dans la région de Québec.

Exigences:
— Une solide formation universitaire connexe au monde médical ou pharmaceutique.
— Un bon sens de l'organisation.
— Un intérêt marqué pour la vente.
— Des aptitudes à la communication.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante: Directeur du recrutement, Du Pont Canada Inc., C.P. 2200, Succursale de Streetsville, Mississauga, Ontario L5M 2H3.

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PRÉPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

<p>CLUB VOYAGES STE-FOY 2600, Boul. Laurier Ste-Foy Tél.: 653-1024</p>	<p>CLUB VOYAGES CARAVEL INC. 1035, av. Cartier Québec Tél.: 647-1454</p>	<p>AZURE & SOLEIL LTEE 1003, av. Myrand Ste-Foy Tél.: 681-8129</p>	<p>VOYAGES RECOUVRANCE 2900, Chemin St-Louis Ste-Foy Tél.: 651-2501</p>
---	---	---	--

SEMAINE D'APPRÉCIATION DE NOTRE JEUNESSE

Parrainé par **LES CLUBS OPTIMISTES**

Havre-Saint-Pierre

Le nouveau conseil verra à la création d'emplois

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les dossiers créateurs d'emplois recevront une attention toute particulière de la part du nouveau conseil municipal de Havre-Saint-Pierre.

C'est ce qu'a indiqué hier le nouveau maire, M. Denis-R. Boudreau.

M. Boudreau a été élu sans opposition à la mairie de sa municipalité dimanche avec trois nouveaux conseillers municipaux.

Ces conseillers, élus également sans opposition, sont MM. Julien Boudreau-L., Aimé Saint-Amand et Gabriel Cormier.

Le nouveau conseil municipal se livrera, a noté M. Boudreau, à une étude approfondie des finances municipales afin d'établir sa marge de manoeuvre. Il entend également faire l'analyse de la situation de l'appareil administratif et exécutif de la municipalité, déterminer le degré de satisfaction de la population à l'endroit des services municipaux et faire en sorte qu'ils soient, le cas échéant, plus efficaces et plus économes.

M. Boudreau a indiqué que Havre-Saint-Pierre s'est bien tiré de la crise économique, mais "il ne faut pas pour autant s'asseoir sur nos lauriers".

Comme partout, a-t-il dit en substance, on a noté à Havre-Saint-Pierre des difficultés d'embauche pour les jeunes.

Le nouveau conseil municipal va notamment vérifier à quel rythme Parcs Canada entend développer le parc national de la Minganie. On va également vérifier les intentions de la compagnie Fer et Titane qui demeure le plus gros pourvoyeur d'emplois.

À la lumière du portrait de la situation ainsi élaborée, le nouveau conseil verra où il peut intervenir dans l'économie locale d'une façon générale.

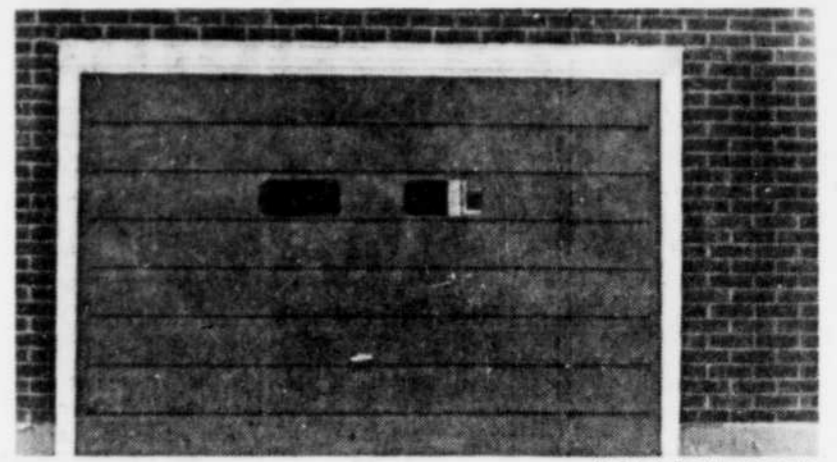
Schefferville

Par ailleurs, la ville de Schefferville est toujours sans conseil municipal et fonctionne avec l'aide d'un administrateur délégué par la Commission des affaires municipales.

Le conseil municipal est constitué habituellement d'un maire et de quatre conseillers. Il n'y a plus pour l'heure à Schefferville que deux conseillers municipaux en poste.

Un porte-parole de la ville a indiqué qu'il est possible que des élections soient décrétées prochainement mais aucune confirmation n'est pour l'instant venue de Québec.

en bref



Mort étouffé?

Un garçonnet de huit ans a péri par asphyxie en tentant de pénétrer dans un garage par une fenêtre brisée de la porte comme celle ci-dessus. François Poulin, enfant de M. et Mme Laurent Poulin, demeurant au 1173 de la 8e Avenue, à Thetford-Mines, est mort étouffé en ayant la tête coincée dans le trou. On présume que l'enfant s'est retrouvé dans cette fâcheuse position après avoir perdu pied. Il n'y a eu aucun témoin oculaire de l'accident survenu vendredi dernier au domicile des parents.

Saint-Georges Ouest

Budget additionnel — Afin de permettre la restauration de 25 nouveaux logements dans le cadre du programme Loginove, le gouvernement du Québec vient d'accorder à la municipalité de Saint-Georges Ouest, dans Beauce-Sud, une enveloppe budgétaire additionnelle de \$150,000. L'annonce de ce montant supplémentaire a été faite par le ministre québécois de l'habitation et de la protection du consommateur, M. Guy Tardif, qui profita de l'occasion pour souligner que ce montant supplémentaire porte à \$354,000 le budget total consenti à la municipalité de Saint-Georges Ouest dans le cadre de Loginove pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

Thetford-Mines

Congé forcé — Le producteur d'amiante Bell Ltee interrompra la production à sa mine de Thetford-Mines pendant quatre semaines, du 17 décembre au 16 janvier. Les travaux de développement de l'exploitation souterraine qui ont commencé hier, ne seront arrêtés que pendant deux semaines soit durant la période des Fêtes. Les 289 métallos à l'emploi de la compagnie auront été en congé forcé pendant 20 semaines au cours de 1983 à cause de l'accumulation des stocks invendus.

Sept-Îles

Entente — La compagnie minière IOC et le Musée de Sept-Îles

ont annoncé hier qu'ils venaient de conclure une entente au sujet des deux locomotives symboliques de l'époque héroïque du fer.

Au terme de l'accord, l'IOC cède au Musée de Sept-Îles les deux locomotives pour la somme de \$1. Les deux mastodontes demeureront sur les terrains de l'IOC, à proximité de l'édifice de la rue Retty. Le Musée de Sept-Îles assumera la location du terrain au coût de \$1 l'an.

Matane

Identifié — Le Matanais qui a perdu la vie, récemment, en faisant une chute dans un escalier, a été identifié comme étant M. Moïse Sirois, âgé de 71 ans et domicilié au 147 rue Saint-Georges. La police de Matane précise que l'accident s'est produit au 391 rue Saint-Jérôme où M. Sirois s'était rendu visiter un ami. Au cours de sa culbute, le septuagénaire s'est fracturé le crâne.

Sept-Îles

Hypothèse — Une cigarette tombée dans un fauteuil serait à l'origine de l'incendie qui a entraîné la mort de M. Bruno Martel, à Sept-Îles. C'est l'hypothèse avancée par la police de Sept-Îles. La victime était âgée de 45 ans et demeurait dans un logement situé au sous-sol d'une maison portant le numéro civique 339 rue Cartier. M. Martel a succombé à l'asphyxie par la fumée. Les pompiers avaient trouvé la victime étendue sur le plancher de sa chambre.

Avances de compensation à 385 producteurs de Beauce

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Des avances de compensation au montant de \$1,4 million ont été accordées par la Régie des assurances agricoles du Québec à 385 producteurs de la Beauce, dans quatre programmes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Les productions concernées sont le porc à l'engraissement, le bouvillon d'engraissement, le veau de grain et l'agneau, a indiqué au SOLEIL, M. Etienne Pouliot, directeur régional du bureau de Saint-Joseph.

A son avis, lorsqu'il devient évident en cours d'année qu'à cause des mauvaises conditions de prix obtenus au marché, les producteurs n'obtiendront pas le niveau de revenus garantis, la régie peut alors décréter des avances de compensation afin d'aider ses assurés à

passer à travers une période difficile.

Pour le programme porc à l'engraissement, l'avance décernée à 262 producteurs assurés est d'un peu plus de \$1 million pour quelque 200,000 porcs couverts.

Il est à noter également que les 98 nouveaux adhérents au régime qui ont assuré près de 100,000 porcs recevront cette avance dès que leur admissibilité sera déterminée.

Dans la production de viande bovine, 59 producteurs de bouvillons d'engraissement recevront \$236,000 pour 4,732 animaux compensables, alors que dans le régime veau de grain, 40 producteurs recevront une avance de \$40 par veau pour un déboursé totalisant \$97,720 pour 2,443 veaux.

L'autre régime touché est celui de l'agneau où l'on versera \$38,445 à 24 producteurs assurés, l'assurance étant de \$15 par brebis.

D'après M. Etienne Pouliot, les présentes avances totalisant \$1,4 million aideront au plus haut point les producteurs assurés à passer la période très difficile de prix qui prévaut actuellement.

Il mentionna également que les régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles sont très souples et permettent à la régie de décréter des avances en cours d'année, lorsque la différence entre le prix du marché et le coût de production est grande et qu'aucun facteur ne laisse entrevoir que la situation changera de façon significative.

Les dates limites pour les producteurs intéressés à adhérer à l'un de ces régimes sont: avant le 1er décembre pour le bouvillon et avant le 1er janvier pour le veau de grain.

Occupation du bureau du député de Gaspé à Québec

CHANDLER — Depuis 10h hier matin à Chandler, les employés syndiqués de CHNC New Carlisle, en grève depuis plus d'un an, occupent le bureau du député provincial de Gaspé, Henri Lemay.

Le but de cette intervention est de lui demander de faire inscrire le conflit parmi les premiers points de l'ordre du jour du Conseil des ministres de demain. A cet effet, deux de-



Les bottes tout confort
Stylisées pour affronter l'hiver tout en chaleur.

A. La botte grand chic. Vrai cuir tout en souplesse. Un anti-froid avec élégance. Pointure 5 à 9 et les demis. Grs. beige pâle **\$124.00**

B. De cuir souple et doublure anti-frissons elle se promène en beige pâle et naturelle. Pointure 6 à 10. Son sac compagnon en bandouillère dans les mêmes tons **\$69.00**

\$42.00



promenades centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

SEARS

INSERE DANS CETTE EDITION



AVIS PUBLIC

SERVICE D'INFORMATION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1984

Les citoyens de la Ville de Québec sont cordialement invités à une séance d'information portant sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 1984, le mercredi 23 novembre 1983, à 19h30, à la Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

LE GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, avocat



APPEL D'OFFRES

PROJET: QJ-2191 Réhabilitation du système de drainage, incluant les travaux connexes à l'aéroport de Rivière-du-Loup.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Québec et Association de la Construction de Montréal, Association des Constructeurs du Bas-St-Laurent.

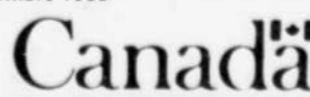
DATE DE CLOTURE: Le 6 décembre 1983
DEPOT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$25.00

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, Aéroport Int'l de Montréal-Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no Telex 05-822544) seront reçues jusqu'à 15.00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un cheque remboursable fait au nom du Receveur général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. DUMAS
Administrateur régional du Québec
Administration Canadienne du Transport Aérien

17 novembre 1983



Nouveau HLM

STANDON — Le député de Bellechasse aux Communes, M. Alain Garant, a procédé dernièrement à l'inauguration d'un ensemble d'habitation à loyer modique pour personnes âgées dans la municipalité de Saint-Léon de Standon. Il s'agit d'un immeuble de 10 unités de logement dont la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a accepté de garantir la totalité de l'emprunt hypothécaire au montant de \$353,266. Jusqu'à maintenant, l'aide financière du gouvernement canadien pour la réalisation de 348 unités de logement dans Bellechasse a été d'environ \$4 millions.

LA MALBAIE

Retard — Hier, les lecteurs du SOLEIL de Charlevoix ont dû attendre plusieurs heures supplémentaires avant de pouvoir lire leur journal favori. Le distributeur a dû, comme tous les autres automobilistes, faire face aux avatars du verglas sur la route 138. En plus de cela, il a fait face à des ennuis mécaniques. Quand ça va mal...

HOPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE
SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION
Le mercredi 23 novembre 1983 à 20 heures
Salle A-0210, auditorium
Hôpital Saint-François d'Assise

ENTREE: 10, rue de l'Espinay
stationnement gratuit
rue Ozanam

PROGRAMME: — Présentation de rapports
— Questions
— Café et rafraîchissements

BIENVENUE A TOUS
GERARD ROY, m.d., m.a.h.
directeur général

AVIS PUBLIC
Modification au règlement no 401
relatif au zonage et au lotissement
PROMULGATION

Aux contribuables de la Ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sous-greffier et directeur général de la Ville de Saint-Nicolas.

QUE lors de l'Assemblée du 17 octobre 1983, le conseil municipal a adopté le règlement no 401-4 modifiant le règlement no 401 relatif au zonage et au lotissement et plus particulièrement l'article 207 sur l'assouplissement des normes relatives à la dimension des lots.

Qu'aucune personne habile à voter ne s'est objectée à l'adoption de ce règlement lors des séances d'enregistrement tenues les 14 et 15 novembre 1983.

QUE le règlement no 401-4 entrera en vigueur conformément à la Loi.
Donné à Saint-Nicolas, ce seizième jour de novembre 1983.

Yvon Lemay, greffier et directeur général



Peter Stastny stupéfait par l'effondrement des Nordiques

page C-1

Les péquistes "décrochent" même dans Taillon

par André NOËL

LONGUEUIL (PC) — L'ambiance n'était pas à la fête hier soir dans la salle où l'organisation locale du Parti québécois de la circonscription de Taillon, représentée à l'Assemblée nationale par le premier ministre René Lévesque, avait organisé la célébration de son 15e anniversaire.

Une heure après le début de l'assemblée, il y avait bien des chaises vides alors que moins de 100 personnes avaient pris place.

M. Lévesque a admis son amertume aux journalistes et reconnu qu'il existait un malaise au sein du membership du parti.

"C'est la crise, a-t-il soupiré. Les gens sont déçus. Ils pensent qu'on a des recettes magiques. Ça fait bien des fois qu'on dit qu'on n'en a pas."

Le PQ a perdu en six mois le tiers de ses membres dans le propre comté du premier ministre, a confié en privé le président de l'organisation, M. Jean Babin.

Le nombre de membres a fléchi de 1,600 à 1,175 depuis mai dernier, a-t-il précisé, ajoutant qu'il était de 3,000 lors de la campagne référendaire de 1980.

Venu faire une visite de cour-

toisie, M. Pierre Marois, député de la circonscription voisine de Marie-Victorin et ministre du Travail, n'a pu que déplorer, en privé lui aussi, la faible participation des membres du PQ aux assemblées.

"C'est partout pareil, a-t-il noté, laconique. Il y a un manque général de motivation."

M. Marois a toutefois écarté la possibilité que M. Lévesque subisse la défaite dans sa circonscription lors de la prochaine élection générale, comme ça avait été le cas en 1976 pour l'ancien premier ministre Robert Bourassa. Le PQ gardera le château-fort que constitue pour lui la rive sud de Montréal, a-t-il assuré.

Battu dans Taillon lors des élections de 1970 et 1973, M. Lévesque a été réélu lors des dernières élections par une marge confortable de 66 pour 100 des voix.

Des sources au sein du PQ ont confié il y a quelques semaines que le membership avait chuté d'environ 40 pour 100 depuis un an. Les organisateurs péquistes de Taillon se sont cependant réjouis d'avoir atteint 106 pour 100 de leur objectif lors de la campagne de financement, dont le blitz a eu lieu en mai, en recueillant quelque \$22,000.

Travail partagé et à temps partiel

Québec négociera avec ses employés

par Pierre TOURANGEAU

(PC) — Québec entend négocier avec les syndicats de ses employés et non décréter le régime de travail partagé et à temps partiel qu'il leur prépare.

Ce régime s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'économie que le premier ministre René Lévesque a annoncé récemment.

La Presse canadienne a appris qu'un premier mandat relatif à la mise en place de ce régime avait été confié à la ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey.

Le plan qui sera éventuellement soumis aux syndicats, propose trois types d'employés à temps partiel:

— les travailleurs qui occuperont des fonctions préalablement identifiées par les ministères comme pouvant être exercées par du personnel à temps partiel;

— les employés à temps plein autorisés par leur employeur à réduire leur semaine de travail pour une période définie par entente et n'excédant pas deux ans;

— et ceux bénéficiant d'une retraite graduelle qui seraient dorénavant considérés comme des travailleurs à temps partiel.

La conséquence première de la transformation par les ministères de certains emplois à temps complet en emplois à temps partiel, croit-on, sera un accroissement du personnel régulier de la fonction publique.

Quant à l'impact financier d'un tel régime, il semble marginal et ne serait ressenti qu'au chapitre des avantages sociaux, des congés fériés et de maladie en particulier.

Une lettre d'entente oblige actuellement le ministère de la Fonction publique à consulter le Syndicat des Fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) sur la façon dont devrait s'appliquer la convention collective aux employés à temps partiel.

Le ministère entend donc négocier avec le SFPQ les modifications qui s'imposent. Il souhaite procéder de la même façon avec les autres syndicats même s'il n'a pas signé de lettre d'entente avec eux et même s'il est conscient du fait que le Syndicat des professionnels s'oppose avec véhémence au travail à temps partiel.

Modalités

En vertu du nouveau régime, les employés à temps partiel recevraient le même traitement horaire que les autres travailleurs. Leur horaire de travail ne devrait pas être inférieur à 14 heures par semaine ni égaier l'horaire d'un employé à temps plein.

Au-delà de son horaire régulier, un employé à temps partiel recevrait une prime pour ses heures supplémentaires. Il aura aussi droit

Lire page A-2, TRAVAIL



Policiers et pacifistes allemands se sont heurtés avec beaucoup de violence, hier à Bonn.

Missiles: Bonn est intraitable

(D'après AP, UPI, NYTNS et AFP) — Des forces de police anti-émeutes, nombre plus considérable que les manifestants, ont réussi hier, à l'aide de canons à eau et de liquides lacrymogènes, à disperser à Bonn les quelque 4,000 manifestants qui s'opposaient à l'installation des missiles "Cruise" et "Pershing" en Allemagne de l'Ouest.

A l'intérieur du Parlement, où les députés des différents partis étudient un projet de loi autorisant le déploiement des missiles, les députés écologistes du "Parti vert" manifestaient aussi leur désapprobation en paradant avec des photos du leader anti-esclavagiste Martin Luther King ou de la guerre du Vietnam.

Quelque 180 personnes ont été arrêtées hier avant même la fin des débats au Bunderstag.

Dans un discours d'une heure et quart, qui ouvrait le débat-matinal de 23 heures prévu à cet effet, le chancelier Helmut Kohl a déclaré: "L'Alliance atlantique, d'ici la fin de l'année, mettra en état opérationnel les premières fusées Pershing et missiles de croisière, en cas d'absence provisoire de résultats à Genève. La RFA assumera le déploiement de son contingent."

Selon des informations obtenues à Washington, il faudra par contre attendre neuf mois entre le déroulement de la première et de la deuxième phase d'euromissiles dans l'espoir de remettre aux Etats-Unis et à l'URSS d'obtenir un accord à Genève.

Ce délai, ajoute-t-on de même source, répond à un souhait exprimé par plusieurs dirigeants européens, notamment par le pré-

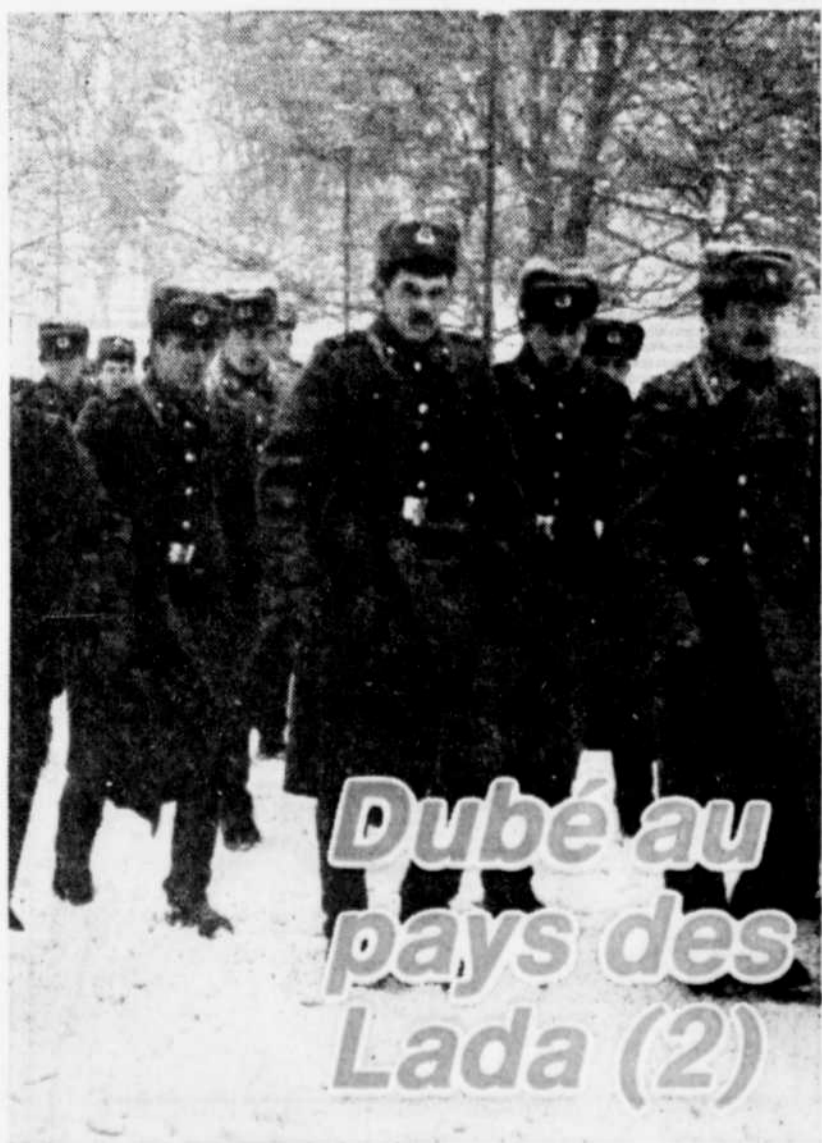
sident du conseil italien, M. Bettino Craxi, qui a effectué une visite officielle à Washington à la fin du mois d'octobre.

Washington trouve ce délai normal, compte tenu du délai de production des missiles et du déroulement des négociations.

Les premiers exemplaires d'un lot initial de 16 missiles de croisière sont arrivés en Grande-Bretagne, sur la base de Greenham Common, la semaine dernière, et ne seront opérationnels que dans un mois, vers la mi-décembre.

La batterie suivante, composée de neuf missiles, doit être expédiée, dès cette semaine, en RFA, aussitôt que le Parlement en aura accepté la livraison. L'Italie, la Belgique et les Pays-Bas doivent aussi accueillir des missiles.

Lire page A-2, BONN



Dubé au pays des Lada (2)

Et maintenant des vélos et des motos

par Guy DUBÉ

MOSCOU — Après s'être attaqués, très farouchement d'ailleurs, à l'industrie automobile nord-américaine, les Soviétiques envisagent maintenant d'implanter au Canada leurs motocyclettes et leurs bicyclettes.

C'est du moins l'assurance qu'a donnée M. Igor Sergeevich Kouharev, directeur général adjoint d'Avtoexport, une société d'Etat qui gère l'exportation de tous les véhicules soviétiques.

M. Kouharev faisait cette déclaration à l'occasion du passage à Moscou d'un groupe de journalistes québécois qui avaient été invités en Union soviétique par Voitures Lada du Canada Inc.

Avtoexport négocie actuellement avec un groupe d'hommes d'affaires canadiens dans le but de mettre sur pied une entreprise qui assemblerait des bicyclettes, un peu comme le fait la firme Pro-Cycles de Saint-Georges de Beauce.

Les négociations ont trait d'abord à la bicyclette pour enfants; suivraient éventuellement les bicyclettes de tourisme et de course

Six journalistes du Québec, dont Guy Dubé, du SOLEIL, se sont rendus en Union soviétique, la semaine dernière, à l'invitation de Voitures Lada du Canada Inc. A 1,000 kilomètres de Moscou, ces journalistes ont visité l'usine de Togliatti où ils sort des lignes de montage, une Lada à toutes les 22 secondes. Autres textes, page A-5.

ainsi que les motos et les vélos.

M. Kouharev indique que l'URSS produit des bicyclettes et des motocyclettes depuis avant la Dernière Guerre mondiale.

Les Soviétiques ont aussi l'intention d'exporter au Canada des pièces de rechange universelles pour l'entretien des bicyclettes, comme des chaînes.

A venir

Par ailleurs, à l'usine d'automobiles Lada de Togliatti, à 1,000 kilomètres à l'est de Moscou, le

directeur de l'usine a fait savoir que les ingénieurs soviétiques sont à mettre au point un moteur diesel. Ce moteur serait installé dans certains modèles de Lada comme ceux vendus au Canada.

Déjà, des tests qualifiés de concluants par les Soviétiques ont été effectués sur les pistes d'essais de Togliatti.

D'autre part, lors de notre visite à l'usine, nous avons pu voir, sans pouvoir le photographier, le prototype d'une toute nouvelle voiture sport de Lada aux allures profilées.

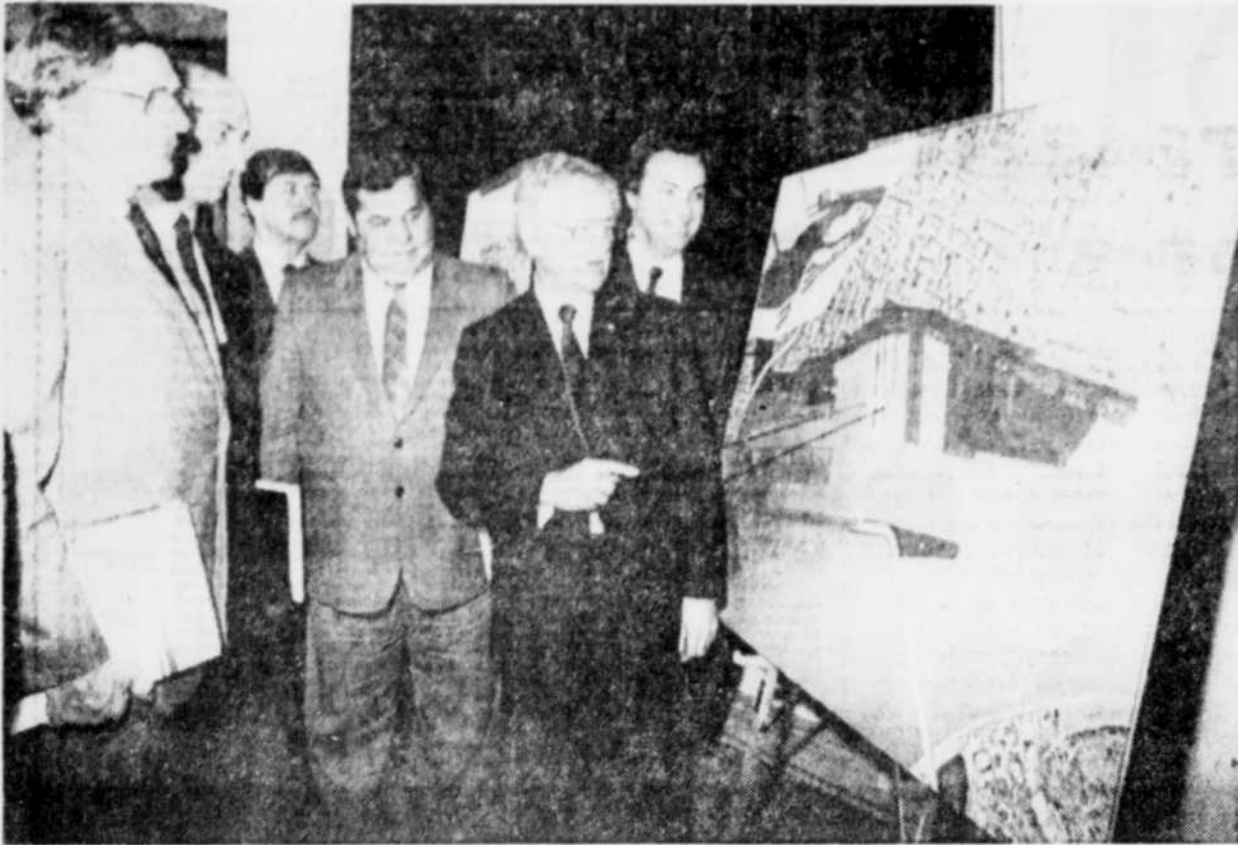
Il s'agit d'une hatchback, offerte en version trois et cinq portes, qui sera disponible sur le marché européen dès l'an prochain... et un an plus tard au Canada.

Cette nouvelle Lada, qui a été créée avec l'aide de quelques ingénieurs de la firme allemande Porsche, se voudra une concurrente directe de certaines automobiles japonaises. Mais si les automobilistes canadiens réservent à ce nouveau modèle le même accueil qu'ils ont eu pour la Lada traditionnelle, ce ne sera pas la mer à boire.

Sommaire	
Annonces classées	D-10 à D-14
Arts et spectacles	D-5 à D-7
Bridge	D-14
Carrières et professions	B-2
Décès	D-15
Economie-finances	D-1 à D-4
Editorial	A-14
Feuilleton	D-7
Horoscope	D-13
Information régionale	B-1 à B-5
Loterie	A-2
Monde	B-8 et D-14 à D-15
Mot mystère	D-13
Mots croisés	D-12
Où aller à Québec	D-7
Page documentaire	A-13
Patron	D-11
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-6
Votre page	A-15

Nuageux avec éclaircies. Maximum près de 4. Demain, ciel variable.

Détails, page D-10



Le Vieux-Port de Montréal

M. Paul Gérin-Lajoie (au centre), président de la Société du Vieux-Port de Montréal, a dévoilé hier le schéma d'aménagement de ce projet qui entraînera des dépenses de l'ordre de \$500 millions au cours des 10 prochaines années. Trois ministres du cabinet fédéral, MM. Roméo LeBlanc, Marc Lalonde et André Ouellet, ont participé à la conférence de presse dans la métropole pour dire qu'Ottawa verserait une somme de \$40 millions dans le cadre du programme canadien des projets spéciaux de relance. La zone du Vieux-Port se situe entre la rue de la Commune et le fleuve, de l'autoroute Bonaventure à la rue Amherst.

Pannes d'électricité au Saguenay-Lac-Saint-Jean

par Lucien LATULIPPE

Les quelque 28 mm de pluie qui sont tombés sur la région de Québec, hier, n'ont entraîné aucune panne d'électricité. Au Saguenay—

Lac-Saint-Jean, environ 35.000 abonnés ont été privés de courant pendant une bonne partie de la journée et un certain nombre était encore dans la noirceur, hier soir.

Cette situation a été provoquée par la pluie verglaçante qui a fait son apparition, dimanche soir. Secoués par un vent assez violent, de nombreux poteaux ont cédé sous le poids du verglas.

Les routes étant également dangereuses, hier matin, toutes les écoles sont restées fermées à Chicoutimi, à Jonquières et au Lac-Saint-Jean également.

Pour sa part, la région de Sept-Îles était aux prises avec la neige dès 7h hier matin. La précipitation avait atteint sept cm à minuit, mais

les vents sont demeurés légers.

Dans la région de Baie-Comeau, il a commencé à neiger vers 13h et la couche était de cinq cm à minuit.

Le Bas-du-Fleuve a également eu sa part de précipitation qui a débuté, vers 3h du matin, par une pluie verglaçante qui s'est transformée en neige au cours de la journée. La couche de neige était estimée à 5,4 cm, en soirée, et la pluie, à un mm.

Malgré l'état glissant des routes, aucune tragédie n'était à déplorer, sauf les deux enregistrées dans la région 03, l'une sur le pont Laporte et l'autre à Saint-Zacharie de Beauce-Sud. Les accrochages ont par contre été nombreux.

Révolte de libéraux contre le projet S-31

OTTAWA (d'après PC) — La révolte gronde dans le caucus libéral du Québec, où une faction importante de députés est déterminée à voir le gouvernement battre en retraite sur le projet de loi S-31.

"Si l'intérêt national en dépend tant que cela, que les ministres aillent donc eux-mêmes le défendre sur les barricades. C'est pas moi qui le ferai, qu'ils fassent leur job si c'est aussi important que cela", a lancé, hier, le député libéral de Montmorency, Louis Ducloux.

"Je ne pense pas que ce projet de loi soit utile. On ferait bien mieux d'oublier ça", a ajouté en entrevue le député libéral de Lévis, Gaston Gourde. "Le projet de loi a été très mal vendu jusqu'ici. Personne n'y comprend quoi que ce soit. Il y a eu des amendements qui n'ont fait que changer de place des virgules. C'est pas moi qui irai vendre ça dans ma circonscription, à moins de changement en profondeur" a poursuivi le jeune député de la Rive sud.

Remous au caucus

Difficile à cerner il y a quelques jours, le mouvement de désaveu de ce projet de loi fédéral, qui vise essentiellement à empêcher la Caisse de dépôt et placement du Québec de prendre le contrôle du Canadien pacifique, est désormais facilement identifiable. Ce bill fut la cause d'un profond remous lors de la dernière réunion hebdomadaire du caucus fédéral.

"Pour tous les députés du Québec, la Caisse de dépôt constitue un bon instrument", a lancé Pierre Deniger, le député de Laprairie, embouchant la trompette de son collègue de Saint-Denis, Marcel Prud'homme.

"Le S-31 a été déposé en pleine nuit sans que le caucus puisse en discuter," a rappelé M. Deniger, selon qui le projet de loi mérite "au moins une réforme en profondeur".

Vendredi dernier, M. Prud'homme avait soutenu devant les médias qu'il était "très heureux de

voir que le S-31 mourra au feuil-
leton. Cela prendra une décision
politique pour le ramener. Ce sera
alors une toute autre partie", a-t-il
dit.

Quant au député Ducloux, il rap-
pelle qu'il a "toujours été contre ce
bill".

Clark qualifie le bill de séparatiste

OTTAWA (d'après PC) — Parce qu'il pousse les Québécois à investir à l'extérieur du Canada, ou à se cantonner au Québec, le "projet de loi S-31 est séparatiste", a lancé hier aux Communes l'ex-leader conservateur Joe Clark, tandis que son chef, Brian Mulroney, réclamait l'abolition immédiate de ce bill controversé.

Hier, les conservateurs ont fait flèches de tout bois contre l'intention du gouvernement de limiter la propriété des provinces dans les entreprises de transports interprovinciales à 10 pour 100.

Réclamant qu'Ottawa batte en retraite immédiatement, M. Mulroney, à la sortie des Communes, a qualifié "d'inacceptable" ce bill "qui restreint les activités des Québécois, qui voient, avec raison, la Caisse de dépôt comme un outil pour développer leur économie et leur influence".

En chambre, le vice-premier ministre Allan MacEachen a rap-

pelé que le projet de loi était encore devant le Sénat et que l'Opposition devrait attendre qu'il soit présenté en Chambre avant de le remettre en question.

Un bill séparatiste

Quant à M. Clark, il a soutenu que le S-31 empêchait la Caisse de dépôt d'investir dans au moins 35 compagnies de transport pan-canadiennes et "potentiellement dans une centaine d'autres grosses compagnies incorporées dont les activités incluent le transport".

"Le bill pousse les Québécois qui veulent investir au pays à regarder en dehors du Canada, où à retourner dans leur province. C'est un bill séparatiste", a lancé M. Clark.

Selon lui, le gouvernement applique deux poids deux mesures en permettant à la société fédérale Pétro Canada d'acquiescer jusqu'à 31 pour 100 des parts d'une compagnie de pipeline de Colombie-Britannique.

20% de réduction sur la collection régulière

vente de bas
CAMEO



bas tout diaphane 1.⁹⁹

choisissez un bas tout diaphane à pied sandale ou avec pointes renforcées. coloris de base. p.m.g. rég. 2.50

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LA QUOTIDIENNE (tirage de lundi)

8-7-8

6-4-7-6

Informations: 643-8990

le mot du jour

Puces ignares

La science inspire continuellement des mots nouveaux. Le profane s'y perd. Prenons, comme exemple, la bureaucratie, application de l'information aux travaux de bureau. De là à confondre ce mot avec bureaucratie, il y a tout un saut de puce.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30

Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 9h à 16h30

647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206.

TRAVAIL

(Suite de la première page)

aux mêmes conditions que l'ensemble des employés en ce qui a trait aux congés fériés et sociaux. Si ces congés coïncident avec des jours non travaillés, il pourra piger jusqu'à cinq jours dans une banque prévue à cette fin.

Pour ce qui est des régimes de retraite et collectifs, on a prévu accorder aux employés qui travaillent plus de 75 pour 100 des heures d'une semaine normale de travail, les mêmes avantages que les employés à temps complet.

Ceux qui travaillent de 25 à 75 pour 100 des heures normales recevraient la moitié des avantages prévus par les conventions collectives tandis que les autres ne recevraient rien.

Le projet proposé par Mme Leblanc-Bantey prévoit que les emplois identifiés comme devant être exercés à temps partiel feront partie du processus normal des mouvements de personnel.

Quant à l'employé qui a volontairement réduit son temps de travail, il pourra reprendre son poste à temps complet au terme de l'entente, à moins qu'il n'en négocie une nouvelle.

De même, un employé permanent à temps partiel qui désire travailler à temps complet dans un même corps d'emploi, se verrait accorder la priorité.

Par ailleurs, l'avancement d'échelon, l'expérience et la période de probation des employés à temps partiel seront calculés au prorata du temps travaillé de sorte qu'ils pourront jouir des mêmes avantages que les employés à temps complet.

BONN

(Suite de la première page)

Plusieurs milliers de policiers avaient pris position dans les rues qui entourent le Parlement fédéral, empêchant les quelque 4.000 manifestants de s'en approcher à moins de 100 mètres. Les 180 personnes ont été interpellées après que des groupes de jeunes eurent essayé à plusieurs reprises de forcer les barrages, certains lançant des projectiles divers, des pierres et des sacs de peinture. Les forces de l'ordre ont répliqué en les aspergeant avec de l'eau mélangée à des liquides lacrymogènes.

Dans le cas des mises en disponibilité, un employé à temps partiel ne pourrait être obligé d'accepter un emploi à temps complet que s'il n'y en a pas d'autres de disponibles.

Même chose à l'inverse pour un employé à temps complet qui devrait accepter d'occuper provisoirement un travail à temps partiel. Dans ce cas, toutefois, il continuerait de recevoir son salaire complet.

Des patrouilles de police surveillaient aussi étroitement le Rhin dont la rive passe tout près du Parlement et des hélicoptères ont fait plusieurs passages.

Les manifestants ont cependant annoncé qu'ils avaient l'intention de bloquer les rues de la ville aujourd'hui, au deuxième jour du débat sur les euromissiles.

Des manifestations pacifistes ont également eu lieu dans la journée à Hambourg, Berlin-Ouest, Stuttgart et Francfort.

AVANT COVER

Vancouver avant midi. Oui c'est possible avec le Prêt-à-partir d'Air Canada. Départ à 6h25 tous les matins. Et arrivez à temps pour vos affaires dans l'après-midi. Service Connaisseur à partir de Toronto ou Montréal.

Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.

Vancouver	
Départ	Arrivée
06h25	11h25
07h15	13h31
16h15	22h20 sauf le samedi
17h05	21h20

SERVICE
CONNaisseur

AIR CANADA



LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

À votre service de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$ Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de porcelaine
- 103—Activités diverses
- 106—Agences matrimoniales
- 109—Alimentation
- 112—Ambulances
- 115—Aménagement de terrain
- 118—Ameublement
- 119—Alimentation
- 121—Animaux
- 124—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 130—Argent à prêter
- 133—Argent demandé
- 137—Artisanat
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 145—Camping
- 148—Carnaval
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage/Climatization
- 153—Carn de bébé
- 154—Conditionnement physique
- 156—Conversion d'énergie
- 157—Décoration intérieure
- 160—Déménagement/Transport
- 163—Déménagement
- 165—Échanges
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant

- 173—Enseignement-cours
- 175—Entreprises
- 178—Extinction
- 180—Fleurs et plantes
- 184—Instruments de musique
- 187—Jeu-Joies
- 190—Livres-Timbres-Monnaie
- 193—Locations divers
- 196—Machines à coudre
- 199—Marchandises diverses
- 200—Marchandises diverses demandées
- 201—Marché aux puces "Le troupeau" du Soleil
- 202—Marchés aux puces à visiter
- 204—Matériaux pour constructions
- 205—Nœuds
- 208—Non-responsabilité
- 209—Ordinateurs personnels
- 210—Outillage
- 211—Pêche/Traque
- 214—Personnel
- 217—Photographie
- 218—Piscines
- 219—Piscines
- 226—Rembourrage
- 227—Réparation/Entretien
- 228—Aménagement de maisons
- 229—Régimes
- 232—Soin de beauté et d'esthétique
- 235—Souffleries de neige
- 236—Tapis
- 237—Systèmes de son
- 238—Tableaux/Encadrements
- 241—Tapis-Tuiles

- 242—Téléviseurs Radios
- 244—Tendeuses
- 247—Vacances-Voyages
- 253—Vêtements
- 255—Vêtements
- 257—Vêtements
- 259—Vêtements
- 261—Vêtements
- 262—Vêtements
- 263—Vêtements
- 264—Vêtements
- 265—Vêtements
- 266—Vêtements
- 267—Vêtements
- 268—Vêtements
- 269—Vêtements
- 270—Vêtements
- 271—Vêtements
- 272—Vêtements
- 273—Vêtements
- 274—Vêtements
- 275—Vêtements
- 276—Vêtements
- 277—Vêtements
- 278—Vêtements
- 279—Vêtements
- 280—Vêtements
- 281—Vêtements
- 282—Vêtements
- 283—Vêtements
- 284—Vêtements
- 285—Vêtements
- 286—Vêtements
- 287—Vêtements
- 288—Vêtements
- 289—Vêtements
- 290—Vêtements
- 291—Vêtements
- 292—Vêtements
- 293—Vêtements
- 294—Vêtements
- 295—Vêtements
- 296—Vêtements
- 297—Vêtements
- 298—Vêtements
- 299—Vêtements
- 300—Vêtements

- 301—Vêtements
- 302—Vêtements
- 303—Vêtements
- 304—Vêtements
- 305—Vêtements
- 306—Vêtements
- 307—Vêtements
- 308—Vêtements
- 309—Vêtements
- 310—Vêtements
- 311—Vêtements
- 312—Vêtements
- 313—Vêtements
- 314—Vêtements
- 315—Vêtements
- 316—Vêtements
- 317—Vêtements
- 318—Vêtements
- 319—Vêtements
- 320—Vêtements
- 321—Vêtements
- 322—Vêtements
- 323—Vêtements
- 324—Vêtements
- 325—Vêtements
- 326—Vêtements
- 327—Vêtements
- 328—Vêtements
- 329—Vêtements
- 330—Vêtements
- 331—Vêtements
- 332—Vêtements
- 333—Vêtements
- 334—Vêtements
- 335—Vêtements
- 336—Vêtements
- 337—Vêtements
- 338—Vêtements
- 339—Vêtements
- 340—Vêtements
- 341—Vêtements
- 342—Vêtements
- 343—Vêtements
- 344—Vêtements
- 345—Vêtements
- 346—Vêtements
- 347—Vêtements
- 348—Vêtements
- 349—Vêtements
- 350—Vêtements

- 351—Vêtements
- 352—Vêtements
- 353—Vêtements
- 354—Vêtements
- 355—Vêtements
- 356—Vêtements
- 357—Vêtements
- 358—Vêtements
- 359—Vêtements
- 360—Vêtements
- 361—Vêtements
- 362—Vêtements
- 363—Vêtements
- 364—Vêtements
- 365—Vêtements
- 366—Vêtements
- 367—Vêtements
- 368—Vêtements
- 369—Vêtements
- 370—Vêtements
- 371—Vêtements
- 372—Vêtements
- 373—Vêtements
- 374—Vêtements
- 375—Vêtements
- 376—Vêtements
- 377—Vêtements
- 378—Vêtements
- 379—Vêtements
- 380—Vêtements
- 381—Vêtements
- 382—Vêtements
- 383—Vêtements
- 384—Vêtements
- 385—Vêtements
- 386—Vêtements
- 387—Vêtements
- 388—Vêtements
- 389—Vêtements
- 390—Vêtements
- 391—Vêtements
- 392—Vêtements
- 393—Vêtements
- 394—Vêtements
- 395—Vêtements
- 396—Vêtements
- 397—Vêtements
- 398—Vêtements
- 399—Vêtements
- 400—Vêtements

- 401—Vêtements
- 402—Vêtements
- 403—Vêtements
- 404—Vêtements
- 405—Vêtements
- 406—Vêtements
- 407—Vêtements
- 408—Vêtements
- 409—Vêtements
- 410—Vêtements
- 411—Vêtements
- 412—Vêtements
- 413—Vêtements
- 414—Vêtements
- 415—Vêtements
- 416—Vêtements
- 417—Vêtements
- 418—Vêtements
- 419—Vêtements
- 420—Vêtements
- 421—Vêtements
- 422—Vêtements
- 423—Vêtements
- 424—Vêtements
- 425—Vêtements
- 426—Vêtements
- 427—Vêtements
- 428—Vêtements
- 429—Vêtements
- 430—Vêtements
- 431—Vêtements
- 432—Vêtements
- 433—Vêtements
- 434—Vêtements
- 435—Vêtements
- 436—Vêtements
- 437—Vêtements
- 438—Vêtements
- 439—Vêtements
- 440—Vêtements
- 441—Vêtements
- 442—Vêtements
- 443—Vêtements
- 444—Vêtements
- 445—Vêtements
- 446—Vêtements
- 447—Vêtements
- 448—Vêtements
- 449—Vêtements
- 450—Vêtements
- 451—Vêtements
- 452—Vêtements
- 453—Vêtements
- 454—Vêtements
- 455—Vêtements
- 456—Vêtements
- 457—Vêtements
- 458—Vêtements
- 459—Vêtements
- 460—Vêtements

SERVICES ET VENTES

100 à 299

106 AGENCES MATRIMONIALES

MME HAMEL ENR LIC AGENCE MATRIMONIALE 292 Chaudière St. Québec. Tel. 681-6149

SERVICE DE RENCONTRE L'INTER, 651-3885

But sérieux - personnes libres

LA TROUVAILLE ENR 1414 St-Cyrille Ouest, Québec

But sérieux. 681-5888

POURQUOI rester seule? Mme Adrienne Longios, Agence matrimoniale ENR, 523-7658, 523-5547

109 ALIMENTATION

BOEUF POUR CONGÉLATEUR spéciale: emballage. Devenir de boeuf D1, \$2.62 kg. 872-2791

DERRIÈRE de boeuf, catégorie "A", \$1.89 la livre. Tel. 667-4609

118 AMEUBLEMENT

PRIX ENVIES

BON choix d'ameublements à prix convenables et d'appareils ménagers au meilleur prix en ville. Diapason: GE, Admiral, Ray, Whirlpool, Danby, Jennair, Electrolux, Vitrolux, Braultville, Jovior, H.P.L., Victorville, etc. Ex. poêle 24", \$396, réfrigérateur, \$399, garde-robe avec tiroir et miroir, \$249, etc. Mises de côté: Plan budgétaire, \$100, \$150, \$200, \$250, \$300, \$350, \$400, \$450, \$500, \$550, \$600, \$650, \$700, \$750, \$800, \$850, \$900, \$950, \$1000.

UBAINE MATÉLAS

Ensemble lit simple, neuf, \$99, lit double \$179. Rabais sur ameublement complet. Bon choix de matelas, réfrigérateur, laveuse et sècheuse, téléviseur, four micro-ondes. Les Ameublements GAUDET & FRÈRES 355 Marie de l'Incarnation Québec. 681-6055

Mobilier salon \$150, \$225, \$300, \$375, \$450, \$525, \$600, \$675, \$750, \$825, \$900, \$975, \$1050, \$1125, \$1200, \$1275, \$1350, \$1425, \$1500, \$1575, \$1650, \$1725, \$1800, \$1875, \$1950, \$2025, \$2100, \$2175, \$2250, \$2325, \$2400, \$2475, \$2550, \$2625, \$2700, \$2775, \$2850, \$2925, \$3000, \$3075, \$3150, \$3225, \$3300, \$3375, \$3450, \$3525, \$3600, \$3675, \$3750, \$3825, \$3900, \$3975, \$4050, \$4125, \$4200, \$4275, \$4350, \$4425, \$4500, \$4575, \$4650, \$4725, \$4800, \$4875, \$4950, \$5025, \$5100, \$5175, \$5250, \$5325, \$5400, \$5475, \$5550, \$5625, \$5700, \$5775, \$5850, \$5925, \$6000, \$6075, \$6150, \$6225, \$6300, \$6375, \$6450, \$6525, \$6600, \$6675, \$6750, \$6825, \$6900, \$6975, \$7050, \$7125, \$7200, \$7275, \$7350, \$7425, \$7500, \$7575, \$7650, \$7725, \$7800, \$7875, \$7950, \$8025, \$8100, \$8175, \$8250, \$8325, \$8400, \$8475, \$8550, \$8625, \$8700, \$8775, \$8850, \$8925, \$9000, \$9075, \$9150, \$9225, \$9300, \$9375, \$9450, \$9525, \$9600, \$9675, \$9750, \$9825, \$9900, \$9975, \$10050, \$10125, \$10200, \$10275, \$10350, \$10425, \$10500, \$10575, \$10650, \$10725, \$10800, \$10875, \$10950, \$11025, \$11100, \$11175, \$11250, \$11325, \$11400, \$11475, \$11550, \$11625, \$11700, \$11775, \$11850, \$11925, \$12000, \$12075, \$12150, \$12225, \$12300, \$12375, \$12450, \$12525, \$12600, \$12675, \$12750, \$12825, \$12900, \$12975, \$13050, \$13125, \$13200, \$13275, \$13350, \$13425, \$13500, \$13575, \$13650, \$13725, \$13800, \$13875, \$13950, \$14025, \$14100, \$14175, \$14250, \$14325, \$14400, \$14475, \$14550, \$14625, \$14700, \$14775, \$14850, \$14925, \$15000, \$15075, \$15150, \$15225, \$15300, \$15375, \$15450, \$15525, \$15600, \$15675, \$15750, \$15825, \$15900, \$15975, \$16050, \$16125, \$16200, \$16275, \$16350, \$16425, \$16500, \$16575, \$16650, \$16725, \$16800, \$16875, \$16950, \$17025, \$17100, \$17175, \$17250, \$17325, \$17400, \$17475, \$17550, \$17625, \$17700, \$17775, \$17850, \$17925, \$18000, \$18075, \$18150, \$18225, \$18300, \$18375, \$18450, \$18525, \$18600, \$18675, \$18750, \$18825, \$18900, \$18975, \$19050, \$19125, \$19200, \$19275, \$19350, \$19425, \$19500, \$19575, \$19650, \$19725, \$19800, \$19875, \$19950, \$20025, \$20100, \$20175, \$20250, \$20325, \$20400, \$20475, \$20550, \$20625, \$20700, \$20775, \$20850, \$20925, \$21000, \$21075, \$21150, \$21225, \$21300, \$21375, \$21450, \$21525, \$21600, \$21675, \$21750, \$21825, \$21900, \$21975, \$22050, \$22125, \$22200, \$22275, \$22350, \$22425, \$22500, \$22575, \$22650, \$22725, \$22800, \$22875, \$22950, \$23025, \$23100, \$23175, \$23250, \$23325, \$23400, \$23475, \$23550, \$23625, \$23700, \$23775, \$23850, \$23925, \$24000, \$24075, \$24150, \$24225, \$24300, \$24375, \$24450, \$24525, \$24600, \$24675, \$24750, \$24825, \$24900, \$24975, \$25050, \$25125, \$25200, \$25275, \$25350, \$25425, \$25500, \$25575, \$25650, \$25725, \$25800, \$25875, \$25950, \$26025, \$26100, \$26175, \$26250, \$26325, \$26400, \$26475, \$26550, \$26625, \$26700, \$26775, \$26850, \$26925, \$27000, \$27075, \$27150, \$27225, \$27300, \$27375, \$27450, \$27525, \$27600, \$27675, \$27750, \$27825, \$27900, \$27975, \$28050, \$28125, \$28200, \$28275, \$28350, \$28425, \$28500, \$28575, \$28650, \$28725, \$28800, \$28875, \$28950, \$29025, \$29100, \$29175, \$29250, \$29325, \$29400, \$29475, \$29550, \$29625, \$29700, \$29775, \$29850, \$29925, \$30000, \$30075, \$30150, \$30225, \$30300, \$30375, \$30450, \$30525, \$30600, \$30675, \$30750, \$30825, \$30900, \$30975, \$31050, \$31125, \$31200, \$31275, \$31350, \$31425, \$31500, \$31575, \$31650, \$31725, \$31800, \$31875, \$31950, \$32025, \$32100, \$32175, \$32250, \$32325, \$32400, \$32475, \$32550, \$32625, \$32700, \$32775, \$32850, \$32925, \$33000, \$33075, \$33150, \$33225, \$33300, \$33375, \$33450, \$33525, \$33600, \$33675, \$33750, \$33825, \$33900, \$33975, \$34050, \$34125, \$34200, \$34275, \$34350, \$34425, \$34500, \$34575, \$34650, \$34725, \$34800, \$34875, \$34950, \$35025, \$35100, \$35175, \$35250, \$35325, \$35400, \$35475, \$35550, \$35625, \$35700, \$35775, \$35850, \$35925, \$36000, \$36075, \$36150, \$36225, \$36300, \$36375, \$36450, \$36525, \$36600, \$36675, \$36750, \$36825, \$36900, \$36975, \$37050, \$37125, \$37200, \$37275, \$37350, \$37425, \$37500, \$37575, \$37650, \$37725, \$37800, \$37875, \$37950, \$38025, \$38100, \$38175, \$38250, \$38325, \$38400, \$38475, \$38550, \$38625, \$38700, \$38775, \$38850, \$38925, \$39000, \$39075, \$39150, \$39225, \$39300, \$39375, \$39450, \$39525, \$39600, \$39675, \$39750, \$39825, \$39900, \$39975, \$40050, \$40125, \$40200, \$40275, \$40350, \$40425, \$40500, \$40575, \$40650, \$40725, \$40800, \$40875, \$40950, \$41025, \$41100, \$41175, \$41250, \$41325, \$41400, \$41475, \$41550, \$41625, \$41700, \$41775, \$41850, \$41925, \$42000, \$42075, \$42150, \$42225, \$42300, \$42375, \$42450, \$42525, \$42600, \$42675, \$42750, \$42825, \$42900, \$42975, \$43050, \$43125, \$43200, \$43275, \$43350, \$43425, \$43500, \$43575, \$43650, \$43725, \$43800, \$43875, \$43950, \$44025, \$44100, \$44175, \$44250, \$44325, \$44400, \$44475, \$44550, \$44625, \$44700, \$44775, \$44850, \$44925, \$45000, \$45075, \$45150, \$45225, \$45300, \$45375, \$45450, \$45525, \$45600, \$45675, \$45750, \$45825, \$45900, \$45975, \$46050, \$46125, \$46200, \$46275, \$46350, \$46425, \$46500, \$46575, \$46650, \$46725, \$46800, \$46875, \$46950, \$47025, \$47100, \$47175, \$47250, \$47325, \$47400, \$47475, \$47550, \$47625, \$47700, \$47775, \$47850, \$47925, \$48000, \$48075, \$48150, \$48225, \$48300, \$48375, \$48450, \$48525, \$48600, \$48675, \$48750, \$48825, \$48900, \$48975, \$49050, \$49125, \$49200, \$49275, \$49350, \$49425, \$49500, \$49575, \$49650, \$49725, \$49800, \$49875, \$49950, \$50025, \$50100, \$50175, \$50250, \$50325, \$50400, \$50475, \$50550, \$50625, \$50700, \$50775, \$50850, \$50925, \$51000, \$51075, \$51150, \$51225, \$51300, \$51375, \$51450, \$51525, \$51600, \$51675, \$51750, \$51825, \$51900, \$51975, \$52050, \$52125, \$52200, \$52275, \$52350, \$52425, \$52500, \$52575, \$52650, \$52725, \$52800, \$52875, \$52950, \$53025, \$53100, \$53175, \$53250, \$53325, \$53400, \$53475, \$53550, \$53625, \$53700, \$53775, \$53850, \$53925, \$54000, \$54075, \$54150, \$54225, \$54300, \$54375, \$54450, \$54525, \$54600, \$54675, \$54750, \$54825, \$54900, \$54975, \$55050, \$55125, \$55200, \$55275, \$55350, \$55425, \$55500, \$55575, \$55650, \$55725, \$55800, \$55875, \$55950, \$56025, \$56100, \$56175, \$56250, \$56325, \$56400, \$56475, \$56550, \$56625, \$56700, \$56775, \$56850, \$56925, \$57000, \$57075, \$57150, \$57225, \$57300, \$57375, \$57450, \$57525, \$57600, \$57675, \$57750, \$57825, \$57900, \$57975, \$58050, \$58125, \$58200, \$58275, \$58350, \$58425, \$58500, \$58575, \$58650, \$58725, \$58800, \$58875, \$58950, \$59025, \$59100, \$59175, \$59250, \$59325, \$59400, \$59475, \$59550, \$59625, \$59700, \$59775, \$59850, \$59925, \$60000, \$60075, \$60150, \$60225, \$60300, \$60375, \$60450, \$60525, \$60600, \$60675, \$60750, \$60825, \$60900, \$60975, \$61050, \$61125, \$61200, \$61275, \$61350, \$61425, \$61500, \$61575, \$61650, \$61725, \$61800, \$61875, \$61950, \$62025, \$62100, \$62175, \$62250, \$62325, \$62400, \$62475, \$62550, \$62625, \$62700, \$62775, \$62850, \$62925, \$63000, \$63075, \$63150, \$63225, \$63300, \$63375, \$63450, \$63525, \$63600, \$63675, \$63750, \$63825, \$63900, \$63975, \$64050, \$64125, \$64200, \$64275, \$64350, \$64425, \$64500, \$64575, \$64650, \$64725, \$64800, \$64875, \$64950, \$65025, \$65100, \$65175, \$65250, \$65325, \$65400, \$65475, \$65550, \$65625, \$65700, \$65775, \$65850, \$65925, \$66000, \$66075, \$66150, \$66225, \$66300, \$66375, \$66450, \$66525, \$66600, \$66675, \$66750, \$66825, \$66900, \$66975, \$67050, \$67125, \$67200, \$67275, \$67350, \$67425, \$67500, \$67575, \$67650, \$67725, \$67800, \$67875, \$67950, \$68025, \$68100, \$68175, \$68250, \$68325, \$68400, \$68475, \$68550, \$68625, \$68700, \$68775, \$68850, \$68925, \$69000, \$69075, \$69150, \$69225, \$69300, \$69375, \$69450, \$69525, \$69600, \$69675, \$69750, \$69825, \$69900, \$69975, \$70050, \$70125, \$70200, \$70275, \$70350, \$70425, \$70500, \$70575, \$70650, \$70725, \$70800, \$70875, \$70950, \$71025, \$71100, \$71175, \$71250, \$71325, \$71400, \$71475, \$71550, \$71625, \$71700, \$71775, \$71850, \$71925, \$72000, \$72075, \$72150, \$72225, \$72300, \$72375, \$72450, \$72525, \$72600, \$72675, \$72750, \$72825, \$72900, \$72975, \$73050, \$73125, \$73200, \$73275, \$73350, \$73425, \$73500, \$73575, \$73650, \$73725, \$73800, \$73875, \$73950, \$74025, \$74100, \$74175, \$74250, \$74325, \$74400, \$74475, \$74550, \$74625, \$74700, \$74775, \$74850, \$74925, \$75000, \$75075, \$75150, \$75225, \$75300, \$75375, \$75450, \$75525, \$75600, \$75675, \$75750, \$75825, \$75900, \$75975, \$76050, \$76125, \$76200, \$76275, \$76350, \$76425, \$76500, \$76575,

COMMERCES ET INDUSTRIES

585 COMMERCES

FAST FOOD, avec bûches, très rentable. C'esta courter 439-4922.

GARAGE peinture, débosselage, complètement équipé. 439-4922.

14 logements, urgent. Marc Dore 871-8766. Trans-Action Marin et Assoc. courtiers, 483-2152.

HOTEL 10 chambres, salon-bar, brasserie, salle manger, laverie, prendrait échange dans tout le département. Hieron 483-2152.

561. Trans-Action Marin et Assoc. courtiers, 483-2152.

PIZZA SOUS-MARIN, restaurant, chaudière unique. 433-2922.

URGENT de vendre. Sulemment 529.000, commerce dépanneur, 5 minutes du pont, affaires, 523-5008. Avenue, 483-2152.

VENTUREUX, faites évoluer votre commerce. C'esta courter, affaires en commerce, 434-4222.

LOCAL A LOUER

5.000 à 8.000 pi. car. Idéal pour clinique, commerce de tout genre.

LIBRE IMMEDIATEMENT

651-7550

590 ENTREPÔTS

A BON MARCHÉ

ENTREPÔTS de toutes dimensions. 433-8463.

ABORDABLE, EDIFICE NEUF BIEN SITUÉ

Tout limites de Québec. 516-7491. Entrée de 1.000 à 15.000 pieds carrés, bureaux, chaudière, électricité, chauffage, tout équipé. 27 pieds. Aussi, bureaux climatisés, bureaux. M. Courtes, 483-5688.

ACCES FACILE

1) PAVIL. 2.000, 3.000 et plus

2) PAVIL. 3.000, 4.000, 5.000 et plus

3) PAVIL. 6.000, 7.000, 8.000 et plus

4) PAVIL. 9.000, 10.000, 11.000 et plus

5) PAVIL. 12.000, 13.000, 14.000 et plus

6) PAVIL. 15.000, 16.000, 17.000 et plus

7) PAVIL. 18.000, 19.000, 20.000 et plus

8) PAVIL. 21.000, 22.000, 23.000 et plus

9) PAVIL. 24.000, 25.000, 26.000 et plus

10) PAVIL. 27.000, 28.000, 29.000 et plus

11) PAVIL. 30.000, 31.000, 32.000 et plus

12) PAVIL. 33.000, 34.000, 35.000 et plus

13) PAVIL. 36.000, 37.000, 38.000 et plus

14) PAVIL. 39.000, 40.000, 41.000 et plus

15) PAVIL. 42.000, 43.000, 44.000 et plus

16) PAVIL. 45.000, 46.000, 47.000 et plus

17) PAVIL. 48.000, 49.000, 50.000 et plus

18) PAVIL. 51.000, 52.000, 53.000 et plus

19) PAVIL. 54.000, 55.000, 56.000 et plus

20) PAVIL. 57.000, 58.000, 59.000 et plus

21) PAVIL. 60.000, 61.000, 62.000 et plus

22) PAVIL. 63.000, 64.000, 65.000 et plus

23) PAVIL. 66.000, 67.000, 68.000 et plus

24) PAVIL. 69.000, 70.000, 71.000 et plus

25) PAVIL. 72.000, 73.000, 74.000 et plus

26) PAVIL. 75.000, 76.000, 77.000 et plus

27) PAVIL. 78.000, 79.000, 80.000 et plus

28) PAVIL. 81.000, 82.000, 83.000 et plus

29) PAVIL. 84.000, 85.000, 86.000 et plus

30) PAVIL. 87.000, 88.000, 89.000 et plus

31) PAVIL. 90.000, 91.000, 92.000 et plus

32) PAVIL. 93.000, 94.000, 95.000 et plus

33) PAVIL. 96.000, 97.000, 98.000 et plus

34) PAVIL. 99.000, 100.000, 101.000 et plus

35) PAVIL. 102.000, 103.000, 104.000 et plus

36) PAVIL. 105.000, 106.000, 107.000 et plus

37) PAVIL. 108.000, 109.000, 110.000 et plus

38) PAVIL. 111.000, 112.000, 113.000 et plus

39) PAVIL. 114.000, 115.000, 116.000 et plus

40) PAVIL. 117.000, 118.000, 119.000 et plus

41) PAVIL. 120.000, 121.000, 122.000 et plus

42) PAVIL. 123.000, 124.000, 125.000 et plus

43) PAVIL. 126.000, 127.000, 128.000 et plus

44) PAVIL. 129.000, 130.000, 131.000 et plus

45) PAVIL. 132.000, 133.000, 134.000 et plus

46) PAVIL. 135.000, 136.000, 137.000 et plus

47) PAVIL. 138.000, 139.000, 140.000 et plus

48) PAVIL. 141.000, 142.000, 143.000 et plus

49) PAVIL. 144.000, 145.000, 146.000 et plus

50) PAVIL. 147.000, 148.000, 149.000 et plus

51) PAVIL. 150.000, 151.000, 152.000 et plus

52) PAVIL. 153.000, 154.000, 155.000 et plus

53) PAVIL. 156.000, 157.000, 158.000 et plus

54) PAVIL. 159.000, 160.000, 161.000 et plus

55) PAVIL. 162.000, 163.000, 164.000 et plus

56) PAVIL. 165.000, 166.000, 167.000 et plus

57) PAVIL. 168.000, 169.000, 170.000 et plus

58) PAVIL. 171.000, 172.000, 173.000 et plus

59) PAVIL. 174.000, 175.000, 176.000 et plus

60) PAVIL. 177.000, 178.000, 179.000 et plus

61) PAVIL. 180.000, 181.000, 182.000 et plus

62) PAVIL. 183.000, 184.000, 185.000 et plus

63) PAVIL. 186.000, 187.000, 188.000 et plus

64) PAVIL. 189.000, 190.000, 191.000 et plus

65) PAVIL. 192.000, 193.000, 194.000 et plus

66) PAVIL. 195.000, 196.000, 197.000 et plus

67) PAVIL. 198.000, 199.000, 200.000 et plus

68) PAVIL. 201.000, 202.000, 203.000 et plus

69) PAVIL. 204.000, 205.000, 206.000 et plus

70) PAVIL. 207.000, 208.000, 209.000 et plus

71) PAVIL. 210.000, 211.000, 212.000 et plus

72) PAVIL. 213.000, 214.000, 215.000 et plus

73) PAVIL. 216.000, 217.000, 218.000 et plus

74) PAVIL. 219.000, 220.000, 221.000 et plus

75) PAVIL. 222.000, 223.000, 224.000 et plus

76) PAVIL. 225.000, 226.000, 227.000 et plus

77) PAVIL. 228.000, 229.000, 230.000 et plus

78) PAVIL. 231.000, 232.000, 233.000 et plus

79) PAVIL. 234.000, 235.000, 236.000 et plus

80) PAVIL. 237.000, 238.000, 239.000 et plus

81) PAVIL. 240.000, 241.000, 242.000 et plus

82) PAVIL. 243.000, 244.000, 245.000 et plus

83) PAVIL. 246.000, 247.000, 248.000 et plus

84) PAVIL. 249.000, 250.000, 251.000 et plus

85) PAVIL. 252.000, 253.000, 254.000 et plus

86) PAVIL. 255.000, 256.000, 257.000 et plus

87) PAVIL. 258.000, 259.000, 260.000 et plus

88) PAVIL. 261.000, 262.000, 263.000 et plus

89) PAVIL. 264.000, 265.000, 266.000 et plus

90) PAVIL. 267.000, 268.000, 269.000 et plus

91) PAVIL. 270.000, 271.000, 272.000 et plus

92) PAVIL. 273.000, 274.000, 275.000 et plus

93) PAVIL. 276.000, 277.000, 278.000 et plus

94) PAVIL. 279.000, 280.000, 281.000 et plus

95) PAVIL. 282.000, 283.000, 284.000 et plus

96) PAVIL. 285.000, 286.000, 287.000 et plus

97) PAVIL. 288.000, 289.000, 290.000 et plus

98) PAVIL. 291.000, 292.000, 293.000 et plus

99) PAVIL. 294.000, 295.000, 296.000 et plus

100) PAVIL. 297.000, 298.000, 299.000 et plus

101) PAVIL. 300.000, 301.000, 302.000 et plus

102) PAVIL. 303.000, 304.000, 305.000 et plus

103) PAVIL. 306.000, 307.000, 308.000 et plus

104) PAVIL. 309.000, 310.000, 311.000 et plus

105) PAVIL. 312.000, 313.000, 314.000 et plus

106) PAVIL. 315.000, 316.000, 317.000 et plus

107) PAVIL. 318.000, 319.000, 320.000 et plus

108) PAVIL. 321.000, 322.000, 323.000 et plus

109) PAVIL. 324.000, 325.000, 326.000 et plus

110) PAVIL. 327.000, 328.000, 329.000 et plus

111) PAVIL. 330.000, 331.000, 332.000 et plus

112) PAVIL. 333.000, 334.000, 335.000 et plus

113) PAVIL. 336.000, 337.000, 338.000 et plus

114) PAVIL. 339.000, 340.000, 341.000 et plus

115) PAVIL. 342.000, 343.000, 344.000 et plus

116) PAVIL. 345.000, 346.000, 347.000 et plus

117) PAVIL. 348.000, 349.000, 350.000 et plus

118) PAVIL. 351.000, 352.000, 353.000 et plus

119) PAVIL. 354.000, 355.000, 356.000 et plus

120) PAVIL. 357.000, 358.000, 359.000 et plus

121) PAVIL. 360.000, 361.000, 362.000 et plus

122) PAVIL. 363.000, 364.000, 365.000 et plus

123) PAVIL. 366.000, 367.000, 368.000 et plus

124) PAVIL. 369.000, 370.000, 371.000 et plus

125) PAVIL. 372.000, 373.000, 374.000 et plus

126) PAVIL. 375.000, 376.000, 377.000 et plus

127) PAVIL. 378.000, 379.000, 380.000 et plus

128) PAVIL. 381.000, 382.000, 383.000 et plus

129) PAVIL. 384.000, 385.000, 386.000 et plus

130) PAVIL. 387.000, 388.000, 389.000 et plus

131) PAVIL. 390.000, 391.000, 392.000 et plus

132) PAVIL. 393.000, 394.000, 395.000 et plus

133) PAVIL. 396.000, 397.000, 398.000 et plus

134) PAVIL. 399.000, 400.000, 401.000 et plus

135) PAVIL. 402.000, 403.000, 404.000 et plus

136) PAVIL. 405.000, 406.000, 407.000 et plus

137) PAVIL. 408.000, 409.000, 410.000 et plus

138) PAVIL. 411.000, 412.000, 413.000 et plus

139) PAVIL. 414.000, 415.000, 416.000 et plus

140) PAVIL. 417.000, 418.000, 419.000 et plus

141) PAVIL. 420.000, 421.000, 422.000 et plus

142) PAVIL. 423.000, 424.000, 425.000 et plus

143) PAVIL. 426.000, 427.000, 428.000 et plus

144) PAVIL. 429.000, 430.000, 431.000 et plus

145) PAVIL. 432.000, 433.000, 434.000 et plus

146) PAVIL. 435.000, 436.000, 437.000 et plus

147) PAVIL. 438.000, 439.000, 440.000 et plus

148) PAVIL. 441.000, 442.000, 443.000 et plus

149) PAVIL. 444.000, 445.000, 446.000 et plus

150) PAVIL. 447.000, 448.000, 449.000 et plus

151) PAVIL. 450.000, 451.000, 452.000 et plus

152) PAVIL. 453.000, 454.000, 455.000 et plus

153) PAVIL. 456.000, 457.000, 458.000 et plus

154) PAVIL. 459.000, 460.000, 461.000 et plus

155) PAVIL. 462.000, 463.000, 464.000 et plus

156) PAVIL. 465.000, 466.000, 467.000 et plus

157) PAVIL. 468.000, 469.000, 470.000 et plus

158) PAVIL. 471.000, 472.000, 473.000 et plus

159) PAVIL. 474.000, 475.000, 476.000 et plus

160) PAVIL. 477.000, 478.000, 479.000 et plus

161) PAVIL. 480.000, 481.000, 482.000 et plus

162) PAVIL. 483.000, 484.000, 485.000 et plus

163) PAVIL. 486.000, 487.000, 488.000 et plus

164) PAVIL. 489.000, 490.000, 491.000 et plus

165) PAVIL. 492.000, 493.000, 494.000 et plus

166) PAVIL. 495.000, 496.000, 497.000 et plus

167) PAVIL. 498.000, 499.000, 500.000 et plus

168) PAVIL. 501.000, 502.000, 503.000 et plus

169) PAVIL. 504.000, 505.000, 506.000 et plus

170) PAVIL. 507.000, 508.000, 509.000 et plus

171) PAVIL. 510.000, 511.000, 512.000 et plus

172) PAVIL. 513.000, 514.000, 515.000 et plus

173) PAVIL. 516.000, 517.000, 518.000 et plus

174) PAVIL. 519.000, 520.000, 521.000 et plus

175) PAVIL. 522.000, 523.000, 524.000 et plus

176) PAVIL. 525.000, 526.000, 527.000 et plus

177) PAVIL. 528.000, 529.000, 530.000 et plus

178) PAVIL. 531.000, 532.000, 533.000 et plus

179) PAVIL. 534.000, 535.000, 536.000 et plus

180) PAVIL. 537.000, 538.000, 539.000 et plus

181) PAVIL. 540.000, 541.000, 542.000 et plus

182) PAVIL. 543.000, 544.000, 545.000 et plus

183) PAVIL. 546.000, 547.000, 548.000 et plus

184) PAVIL. 549.000, 550.000, 551.000 et plus

185) PAVIL. 552.000, 553.000, 554.000 et plus

186) PAVIL. 555.000, 556.000, 557.000 et plus

187) PAVIL. 558.000, 559.000, 560.000 et plus

188) PAVIL. 561.000, 562.000, 563.000 et plus

189) PAVIL. 564.000, 565.000, 566.000 et plus

190) PAVIL. 567.000, 568.000, 569.000 et plus

191) PAVIL. 570.000, 571.000, 572.000 et plus

192) PAVIL. 573.000, 574.000, 575.000 et plus

193) PAVIL. 576.000, 577.000, 578.000 et plus

194) PAVIL. 579.000, 580.000, 581.000 et plus

195) PAVIL. 582.000, 583.000, 584.000 et plus

196) PAVIL. 585.000, 586.000, 587.000 et plus

197) PAVIL. 588.000, 589.000, 590.000 et plus

198) PAVIL. 591.000, 592.000, 593.000 et plus

199) PAVIL. 594.000, 595.000, 596.000 et plus

200) PAVIL. 597.000, 598.000, 599.000 et plus

201) PAVIL. 600.000, 601.000, 602.000 et plus

202) PAVIL. 603.000, 604.000, 605.000 et plus

203) PAVIL. 606.000, 607.000, 608.000 et plus

204) PAVIL. 609.000, 610.000, 611.000 et plus

205) PAVIL. 612.000, 613.000, 614.000 et plus

206) PAVIL. 615.000, 616.000, 617.000 et plus

207) PAVIL. 618.000, 619.000, 620.000 et plus

208) PAVIL. 621.000, 622.000, 623.000 et plus

209) PAVIL. 624.000, 625.000, 626.000 et plus

210) PAVIL. 627.000, 628.000, 629.000 et plus

211) PAVIL. 630.000, 631.000, 632.000 et plus

212) PAVIL. 633.000, 634.000, 635.000 et plus

213) PAVIL. 636.000, 637.000, 638.000 et plus

214) PAVIL. 639.000, 640.000, 641.000 et plus

215) PAVIL. 642.000, 643.000, 644.000 et plus

216) PAVIL. 645.000, 646.000, 647.000 et plus

217) PAVIL. 648.000, 649.000, 650.000 et plus

218) PAVIL. 651.000, 652.000, 653.000 et plus

219) PAVIL. 654.000, 655.000, 656.000 et plus

220) PAVIL. 657.000, 658.000, 659.000 et plus

221) PAVIL. 660.000, 661.000, 662.000 et plus

222) PAVIL. 663.000, 664.000, 665.000 et plus

223) PAVIL. 666.000, 667.000, 668.000 et plus

224) PAVIL. 669.000, 670.000, 671.000 et plus

225) PAVIL. 672.000, 673.000, 674.000 et plus

226) PAVIL. 675.000, 676.000, 677.000 et plus

227) PAVIL. 678.000, 679.000, 680.000 et plus

228) PAVIL. 681.000, 682.000, 683.000 et plus

229) PAVIL. 684.000, 685.000, 686.000 et plus

230) PAVIL. 687.000, 688.000, 689.000 et plus

231) PAVIL. 690.000, 691.000, 692.000 et plus

232) PAVIL. 693.000, 694.000, 695.000 et plus

233) PAVIL. 696.000, 697.000, 698.000 et plus

234) PAVIL. 699.000, 700.000, 701.000 et plus

235) PAVIL. 702.000, 703.000, 704.000 et plus

236) PAVIL. 705.000, 706.000, 707.000 et plus

237) PAVIL. 708.000, 709.000, 710.000 et plus

238) PAVIL. 711.000, 712.000, 713.000 et plus

239) PAVIL. 714.000, 715.000, 716.000 et plus

240) PAVIL. 717.000, 718.000, 719.000 et plus

241) PAVIL. 720.000, 721.000, 722.000 et plus

242) PAVIL. 723.000, 724.000, 725.000 et plus

243) PAVIL. 726.000, 727.000, 728.000 et plus

244) PAVIL. 729.000, 730.000, 731.000 et plus

245) PAVIL. 732.000, 733.000, 734.000 et plus

246) PAVIL. 735.000, 736.000, 737.000 et plus

247) PAVIL. 738.000, 739.000, 740.000 et plus

248) PAVIL. 741.000, 742.000, 743.000 et plus

249) PAVIL. 744.000, 745.000, 746.000 et plus

250) PAVIL. 747.000, 748.000, 749.000 et plus

251) PAVIL. 750.000, 751.000, 752.000 et plus

252) PAVIL. 753.000, 754.000, 755.000 et plus

253) PAVIL. 756.000, 757.000, 758.000 et plus

254) PAVIL. 759.000, 760.000, 761.000 et plus

255) PAVIL. 762.000, 763.000, 764.000 et plus

256) PAVIL. 765.000, 766.000, 767.000 et plus

257) PAVIL. 768.000, 769.000, 770.000 et plus

258) PAVIL. 771.000, 772.000, 773.000 et plus

259) PAVIL. 774.000, 775.000, 776.000 et plus

260) PAVIL. 777.000, 778.000, 779.000 et plus

261) PAVIL. 780.000, 781.000, 782.000 et plus

262) PAVIL. 783.000, 784.000, 785.000 et plus

263) PAVIL. 786.000, 787.000, 788.000 et plus

264) PAVIL. 789.000, 790.000, 791.000 et plus

265) PAVIL. 792.000, 793.000, 794.000 et plus

266) PAVIL. 795.000, 796.000, 797.000 et plus

267) PAVIL. 798.000, 799.000, 800.000 et plus

268) PAVIL. 801.000, 802.000, 803.000 et plus

269) PAVIL. 804.000, 805.000, 806.000 et plus

270) PAVIL. 807.000, 808.000, 809.000 et plus

271) PAVIL. 810.000, 811.000, 812.000 et plus

272) PAVIL. 813.000, 814.000, 815.000 et plus

273) PAVIL. 816.000, 817.000, 818.000 et plus

274) PAVIL. 819.000, 820.000, 821.000 et plus

275) PAVIL. 822.000, 823.000, 824.000 et plus

276) PAVIL. 825.000, 826.000, 827.000 et plus

277) PAVIL. 828.000, 829.000, 830.000 et plus

278) PAVIL. 831.000, 832.000, 833.000 et plus

279) PAVIL. 834.000, 835.000, 836.000 et plus

280) PAVIL. 837.000, 838.000, 839.000 et plus

281) PAVIL. 840.000, 841.000, 842.000 et plus

282) PAVIL. 843.000, 844

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BOUCHER, Léontine (née Drolet) — A Ste-Catherine, le 21 novembre 1983, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Léontine Drolet, épouse de M. Joseph-Louis Boucher. Elle demeurait sur le boulevard Fossambault, Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu le jeudi 24 novembre 1983 à 10h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc et Fils Ltée 1, rue Jolicoeur Ste-Catherine

à 9h45 pour l'église Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, genre et belles-filles, M. et Mme Albert Boucher (Suzanne Bouchard), M. et Mme Richard Couture (Léona), M. et Mme Antonin Boucher (Pierrette Julien), M. et Mme Daniel Boucher (Huguette Ducharme), ainsi que son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses 12 petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 873-2542.

BOUCHER (Jeanne-d'Arc) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 21 novembre 1983, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Jeanne-d'Arc Boucher, fille de feu Wilbord Boucher et de feu dame Léda Fournier. Elle demeurait au Foyer Bon Secours de l'Islet-sur-Mer. Les funérailles auront lieu le jeudi 24 novembre 1983 à 10h30. Départ du salon Kirouac et Fils l'Isletville

à 10h15 pour l'église de l'Islet-sur-Mer et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Mme Napoléon Fortin (Marie-Ange), belle-sœur, Mme Paul Boucher. Elle sera exposée à compter de mercredi 19h à 22h.

BRISSETTE (Mme Hélène D. Brissette) — A Québec, le 20 novembre 1983, est décédée dame Hélène Dionne, épouse en premières noces de feu M. Gaudias Gaudreau et en secondes noces de feu M. J.A. Brissette. Elle demeurait à l'hôpital Général. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 14h. Départ de la Coopération funéraire

du Plateau 950 des Erables à 13h45 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses filles Gisèle Turgeon, Alberte Garneau, Françoise Bazin et Christianne Larue, ses sœurs Mme Jeanne Gagné, Mme Germaine Beaumont, Mme Evelyn Lamonde, ses belles-filles Yvette Brissette-Laroche, Pauline Gaudreau, son beau-frère, ses belles-sœurs ainsi que ses petits-enfants. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Prière de se rendre à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Pour renseignements: 681-2667.

CANTIN (Marie-Jeanne Brière) — A Québec, le 21 novembre 1983, à l'âge de 69 ans est décédée dame Marie-Jeanne Brière, épouse de feu Lucien Cantin. Elle demeurait à Donnacona. Les funérailles auront lieu le jeudi 24 novembre 1983 à 11h. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltée 324, Notre-Dame Donnacona

à 10h45 pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, genres et belles-filles, M. et Mme Jean-Guy Cantin (Charlotte Piché), M. et Mme Jean-Claude Cantin (Lise Auger), M. et Mme Michel Doré (Huguette), M. et Mme Yvan Thibodeau (Madeleine), M. et Mme Jean-Pierre Garneau (Lucille), M. et Mme Roch Côté (Gisèle), M. et Mme Clément Carpentier (Jocelyne), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et petits-enfants.

DIONNE (Abbé Albert) — A La Pocatière, le 21 novembre 1983, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. l'abbé Albert Dionne, ancien curé de St-Gabriel de Kamouraska et de Ste-Perpétue de l'Islet. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre 1983 à 14h à la Cathédrale Ste-Anne de La Pocatière. L'inhumation aura lieu au cimetière de Rivière Ouelle. Elle laisse dans le deuil, son frère et ses belles-sœurs, M. et Mme François Dionne, Mme Joseph-Emile Dionne, plusieurs neveux et nièces. Direction funéraire

Marius Pelletier 408, 9ère rue La Pocatière Pour renseignements: 856-3371.

DUFOUR (Antoinette) — A Ste-Foy, le 20 novembre 1983, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Antoinette Rochette, épouse de feu le Dr Jean-Guillaume Dufour. Elle demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au

funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 23 novembre à 14h en l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, genres et belles-filles (Sharif Shakrara), Luc (Lucille Deschênes), Juliette (Gerry Fleet), Jeannette (Pierre P. Bédard), André (Micheline Laplante), Louise (Gilles Jolin), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lucien Maranda (Alma), Mme Raymond Marchand (Cécile), Mme Charles Tardif (Marguerite), Mme Anna-Marie Tremblay, M. et Mme Georges E. Dufour, M. et Mme Philippe Dufour, M. et Mme Philippe Poulin, M. et Mme Laurent Dufour, M. Paul Dufour, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GIRARD (Danielle) A l'hôpital St-François-d'Assise, le 19 novembre 1983, à l'âge de 33 ans et 3 mois, est décédée Mlle Danielle Girard, fille de M. Henri Girard et de dame Laurette Néron. Elle demeurait dans la paroisse St-Paul-Apôtre. Les funérailles auront lieu le mardi 22 novembre à 14h. Départ de la Coopération funéraire de l'Anse

280, 8ème Rue à 13h30 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière du cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères et sœurs M. et Mme Charles Vézina (Lucille), M. et Mme André Cloutier (Yolande), M. et Mme Fernand Girard (Denise), M. et Mme Paul-Henri Girard, M. et Mme Jean-Yves Paquet (Marthe), Murielle Girard, M. et Mme Gilles Girard, M. et Mme Clément Girard, ainsi que ses neveux et nièces, oncles et tantes. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie.

GAGNON (Fabiola Cloutier) — A Giffard, le 20 novembre 1983, à l'âge de 83 ans, est décédée

dame Fabiola Cloutier, épouse de feu M. Arthur L. Gagnon. Elle demeurait à Giffard. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbord Robert Inc. 3221 ave Royale Giffard

à 13h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière du Château-Richer. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marguerite (Georges H. Laberge), Jean-Paul (Ghislaine Côté), Denis (Marie-Paule Brassard), Marie-Rose (Richard Boily), Nicole (Gilles Ménard), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme J.-Alphonse Thomassin (Eugénie Cloutier), M. J. Adélaïde Cloutier, M. Herménégilde Simard, Mme Charles Cloutier (Hélène Cloutier), M. et Mme Eugène Cloutier (Germaine Pichette), M. et Mme Arthur Gagnon (Béatrice Cloutier), M. et Mme J. Edouard Cloutier (Lucille Michaud), M. et Mme Jean-Baptiste Cloutier (Murielle Cloutier), Sr Marie-Rose Gagnon de l'Australie, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

HUBERT (Joseph) — A l'Hôtel Dieu de St-Jérôme, le 20 novembre 1983, est décédé M. Joseph Hubert, ex-gérant de la Banque Nationale, époux de dame feu Alma Vanier. Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Ste-Agathe des Monts, mardi le 22 novembre à 11h. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Marc (Claudette Lamoureux), Liette (David Rouleau), Gilles, Estelle (Jos Caldwell), et ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LECLERC (Adrianna Guay) A l'hôpital St-François d'Assise le 20 novembre 1983, à l'âge de 77 ans est décédée Dame Adrianna Guay, épouse de feu Albany Leclerc. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 10h. Départ de la Coopération Funéraire de l'Anse

280 8ème rue Québec

à 9h55 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Tite-des-Can-

Elle laisse dans le deuil, outre son fils et son fils adoptif, M. et Mme Conrad Leclerc (Irène Goulet), M. et Mme Rosaire Roberge (Jeanne Turcotte), sa sœur, Mme Romuald Laliberté, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Mme Armand Doyon (Etna), Soeur Simone Leclerc, Mme Narcisse Leblond (Jeannette), M. et Mme Maurice Paradis (Gemma), M. Paul-Aimé Leclerc, M. et Mme Jean-Marie Leclerc (Murielle Roberge), ses petits-enfants, Gertrude, Martine, Richard et Marc Leclerc, Michel Roberge, et plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. La dépouille sera exposée le mardi 22 novembre de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 525-6044.

MARTEL (Raymond) — A St-Flavien, le 21 novembre 1983, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Raymond Martel, fils de feu M. Joseph Martel et feu Juliette Garneau. Il demeurait au Foyer de St-Flavien. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 novembre à 11h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltée 1 rue Robarge St-Flavien

à 10h50 pour l'église de St-Flavien, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Eugène Martel (Yvette Rae), M. et Mme Dominique Boivert (Jeanne), M. et Mme Arthur Demers (Marie-Ange), Mme Gérard Faucher (Germaine), M. Alphonse Daigle, M. Gaston Martel, M. et Mme Richard Statham (Rachèle), M. et Mme Fernand Charret (Fernande), sa tante, Mme Lubin Garneau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

QUELLET (Georges-Philias) — Au C.L.S.C. Trois-Saumons, le 21 novembre 1983, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges-Philias Quellet, époux de feu dame Rose-Anna Jean. Il demeurait à St-Aubert. Les funérailles auront lieu le jeudi 24 novembre à 10h. Départ du salon paroissial de St-Aubert à 9h50 pour l'église St-Aubert et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Josaphat Jean de Villeneuve, M. Bernard Jean de St-Aubert, Mme Arsène Pellerin de St-Damase, M. et Mme Pierre Jean de Belœil, M. et Mme Adrien Caron de St-Aubert, M. et Mme Michel Jean de St-Damase, M. Alphonse Jean de St-Aubert, M. Emile P. Jean de St-Aubert, Mlle Marie-Paule Jean, M. et Mme Donat-

Aug. St-Pierre, ses neveux et nièces, M. Marc Aurèle Ouellet de Montréal, Mme Gilberte Nolin, M. et Mme Réal Ouellet de Montréal, M. et Mme Léopold Martel de Montréal, M. et Mme Gaston Lévesque (Gisèle) de Montréal, Mme Colombe Ouellet Pellerin de Montréal, M. et Mme Adrien Ouellet de La Pocatière, M. et Mme Charles-Eugène Harton de La Pocatière, M. et Mme Thomas Migneault de Rivière Ouelle, M. et Mme Romuald Ouellet de La Pocatière, M. et Mme Bertrand Ouellet de La Pocatière. Direction des funérailles Salon Dubé St-Jean-Port-Joli

POULIN (Agnès, alias André) — Le Lundi 21 novembre à l'hôpital La Val de Ste-Foy, est décédée subitement dame Agnès Poulin, épouse de feu Peter E. Poulin et mère de Peter (Pamela Patterson), Sandra (Duncan Anderson), Karen et Crystal. La famille recevra les condoléances après 19h00 le mardi 22 novembre à la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald

Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 14h30 en l'église Chalmers Wesley, 78 Ste-Ursule, Québec. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, 575 Boul St-Cyrille Ouest, Québec.

RACINE (Alphonse) Au Christ-Roi, le 21 novembre 1983 à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Alphonse Racine (Pit), époux de feu Dame Léa Duchesneau. Il demeurait dans la paroisse Notre-Dame de Pit. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 10h. Départ de la Coopération Funéraire de l'Anse

280 8ème rue Québec

à 9h40 pour l'église Notre-Dame de Pit et de là au cimetière du cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Simon Murray (Lise), M. et Mme Kurt Schadegg (Huguette), Ghyslaine, ses petits-enfants, Danielle, Christiane, Nathalie, Lyne, Kathleen Murray, Pierre Schadegg, ses

frères et sœurs, Soeur Marguerite Racine, M. et Mme Louis-Philippe Racine, M. et Mme Charles Racine, Mme Cécile Ouellet, M. et Mme Jules Racine, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Rosaire Belleau, M. et Mme Edouard Duchesneau, M. et Mme Paul Duchesneau, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROBERT (Josephine Brindamour) — A l'Hôtel Général, le 19 novembre 1983, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Josephine Brindamour, épouse de feu M. J. Pierre Robert. Les funérailles auront lieu le mardi 22 novembre à 14h. Elle sera exposée à partir de lundi 14h. Départ de la

Coopération funéraire du Plateau 950 des Erables à 13h45 pour l'église des Sis-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Paul Morrisset (Georgette), M. et Mme Jules Robert (Madeleine Paquette), Mme Marcelle St-Hilaire sa sœur Mlle M.-Louise Brindamour, ainsi que 7 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 681-2667.

ROYER (Alfred) A l'hôpital de Charny, le 20 novembre 1983, à l'âge de 66 ans et 1 mois, est décédé M. Alfred Royer, époux de dame Rita Lemieux. Il demeurait au 898 Bélair, St-Jean-Christostome. Les funérailles auront lieu le mercredi 23 novembre à 14h30. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald

à 14h10 pour l'église St-Jean-Christostome et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Roland Laprise (Aline), M. et Mme Gaétan Roy (Edith), M. et Mme Rémi Royer (Christianne Filion), M. José Royer (son amie Johanne), M. et Mme Alain Labrecque (Suzanne), M. Gaston Royer (son amie Nancy), ses petits-enfants Frédéric et Nicolas sa belle-

mère Mme Joseph E. Lemieux, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Irène Royer, M. et Mme Paul-Emile Olivier, M. et Mme Adrien Desvillers, M. et Mme Michel Laprise, M. et Mme Gérard Royer, Mme Ella Racine, M. Etienne Turgeon, M. et Mme Noël Côté, M. et Mme Philippe Lemieux, Mme Thérèse Blouin, M. et Mme Marcel Larochelle, M. et Mme Camille Lemieux, M. et Mme Jacques Lemieux, M. et Mme Paul Lemieux, M. et Mme André Lemieux, M. et Mme Jean Lemieux, M. et Mme Pierre Lemieux, M. et Mme Ferdinand Lemieux, M. et Mme Roland Caouette, M. et Mme Marc Picard, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 839-8823.

VERREAULT (Gertrude Ouellet) — Au CLSC Trois-Saumons, le 21 novembre 1983, à l'âge de 72 ans, est décédée Dame Gertrude Ouellet, épouse de Monsieur Paul Verreault. Elle demeurait à St-Jean-Port-Joli. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu en présence du corps le mercredi 23 novembre à 14h en l'église de St-Jean-Port-Joli. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses frères et sœurs, Jeannette (Joseph Poisson), Irène (feu Aimé Dubé), Rachelle (Fernand Paquet), Jean Berchmans (Lucie Talbot), Adrien (Jeanne Talbot), ses belles-sœurs, Annette Verreault Bélanger, Marguerite Boucher Verreault, Jeanne Chouinard Ouellet, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Direction des funérailles Salon Dubé Enr St-Jean Port-Joli

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUTET (Marguerite Tardif)

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE La Haye FLEURISTE 295 Boul. L'Ornière, L'Ornière 842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

Therault & Fils 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1541

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en compagnie d'un de ses collègues, interpellé vers minuit le motocycliste pour un contrôle d'identité à la suite d'un délit routier que ce dernier avait commis dans la capitale.

Le meurtrier, qui a pris la fuite à pied dans le bois de Boulogne, n'avait toujours pas été retrouvé ce matin, et ce malgré un important dispositif policier mis en place pour l'appréhender.

Le motard abattu avait, en